

2014

# RAPPORT FINANCIER







## SOMMAIRE

### CHAPITRE 1

01 → RAPPORT DE GESTION

### CHAPITRE 2

23 → COMPTES CONSOLIDÉS

### CHAPITRE 3

45 → COMPTES ANNUELS

### CHAPITRE 4

53 → RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### CHAPITRE 5

61 → PROJETS DE RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2015



# CHAPITRE 1

## RAPPORT DE GESTION

- 02 → Situation et activités au cours de l'exercice
- 03 → Résultats financiers
- 05 → Développement et perspectives
- 06 → Filiales et participations
- 07 → Informations complémentaires
- 12 → Informations sur l'activité de la société en matière sociale et environnementale
- 15 → Propositions du Conseil d'Administration
- 17 → Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices
- 18 → Tableau des délégations de compétence de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en cours de validité
- 19 → Rapport spécial sur les options d'achat et de souscription
- 21 → Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions



**Rapport de gestion du Conseil d'Administration  
incluant le rapport de gestion Groupe sur l'exercice clos le 31 décembre 2014**

**Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2015**

**Rapport du Conseil d'Administration**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice ainsi que diverses résolutions.

Les rapports des Commissaires aux Comptes et le présent rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

---

**1. SITUATION ET ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE**

L'exercice 2014 a été marqué par les difficultés rencontrées par l'activité thonière. En plus d'un niveau de pêche insuffisant de la flottille, SAPMER a fait face à plusieurs changements de marché défavorables. La chute des prix du thon brut, qui ont atteint des niveaux de bas de cycle, a pesé significativement sur la rentabilité de la pêcherie thonière et l'importante baisse du Yen sur le second semestre a rendu moins compétitives les exportations de longes (thon processé) au Japon. Cet environnement de marché défavorable a mis en lumière le fort besoin d'amélioration de l'organisation de l'activité thonière.

En revanche, les deux pêcheries historiques (langouste et légine) ont fait apparaître comme les années précédentes un résultat positif, les quotas autorisés ayant été pêchés puis vendus à des niveaux de prix satisfaisants, dans de bonnes conditions d'exploitation.

En 2014, SAPMER a réalisé un chiffre d'affaires de 87,6 M€ en repli de 4,4% par rapport à l'exercice 2013. Le chiffre d'affaires des pêcheries légines et langoustes, porté par la légine est en augmentation de 6,2%, à 49,6 M€. Alors que, pénalisée par les prix du thon brut et par la chute du Yen au Japon au second semestre, l'activité thonière enregistre un chiffre d'affaire de 37,5 M€ en baisse de 15,3%.

SAPMER reste fortement tourné vers les marchés asiatiques, avec pour la première fois comme premier marché la Chine (26% du chiffre d'affaires 2014, +15% par rapport à 2013) qui passe devant le Japon (20% du chiffre d'affaires, +4%) et 13% dans d'autres pays asiatiques.

L'année 2014 a aussi vu le 17 Décembre la nomination d'Adrien de Chomereau comme nouveau Directeur Général.

**1.1. ACTIVITÉ PÊCHERIE**

L'activité pêcherie représente sur la période 74,9% du chiffre d'affaires total, en baisse de 11,2%. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des volumes de ventes de thon brut suite à la stratégie du groupe de favoriser la vente de produits valorisés et par la baisse des prix du thon brut.

SAPMER a réalisé de bonnes campagnes de pêche pour la légine et la langouste conformément aux attentes. La pêche austral (langoustes et légines) représente 49,6 M€. Les ventes de langoustes, réalisées majoritairement au premier semestre, sont en baisses à 7 M€ (-1 M€ par rapport à 2013), affectées par une baisse des prix sur le marché japonais et par un taux de change euro/dollars défavorable au premier semestre. Les ventes de légines sont soutenues et s'établissent à 42,6 M€ contre 38,7 M€ l'an dernier, portées par des prix en hausse en Asie (hors Japon).

Pour la langouste, 2014 a été l'occasion d'ouvrir de nouveaux marchés, notamment la Chine et de réduire notre exposition au Japon (62% du chiffre d'affaires contre 84% en 2013). Les ventes de légume sont réalisées majoritairement en Asie comme en 2013.

Le volume de pêche sur l'activité thonière reste insuffisant en baisse de 4,5% par rapport à 2013. Les ventes de thon brut effectuées principalement en euro sont à 15,5 M€, en baisse de 42% par rapport à l'an dernier, compte tenu de la forte baisse des prix du thon brut.

En 2014, 22% des ventes de thon brut ont été réalisées aux Seychelles (-74%) et 34% à Maurice (-46%), compensées par l'augmentation des ventes en Europe : 37% du chiffre d'affaire (+151%).

## 1.2. ACTIVITÉ VALORISATION

L'activité « Valorisation » comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés en usine en longes, steaks,...).

L'activité valorisation enregistre un chiffre d'affaires de 22,1 M€ contre 17,7 M€ l'an dernier dans un contexte de marché rendu difficile au Japon par la forte baisse du Yen au deuxième semestre.

Deux produits se distinguent dans notre activité de valorisation : les longes, 59% du chiffre d'affaire (54% en 2013) et les steaks à 26% (30% en 2013).

Notre premier marché pour le thon processé reste le Japon avec 57% des ventes (52% par rapport à 2013).

## 2. RÉSULTATS FINANCIERS

Le Groupe SAPMER présente ses comptes consolidés selon les normes internationales IFRS. Les méthodes comptables appliquées au 31 décembre 2014 sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

### 2.1. PÉRIMÈTRE DU GROUPE

Le nombre de sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 5 au 31 décembre 2014: SAPMER SA (Mère), LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS, ARMAS PÊCHE SAS, SOPARMA SAS et ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL.

### 2.2. COMPTE DE RÉSULTAT

**Vous trouverez ci-dessous le compte de résultat simplifié :**

En millions d'euros	S1 2014	S2 2014	déc.14	déc. 13
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>46,5</b>	<b>41,1</b>	<b>87,6</b>	<b>91,6</b>
EBITDA (1)	0,4	1,0	1,4	17,6
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,7</b>	<b>-5,7</b>	<b>10,9</b>
% EBIT/CA	-6,5%	-6,5%	-6,5%	11,9%
Résultat financier	-2,4	-2,5	-4,9	-5,2
Impôt	1,6	-2,9	-1,3	-1,7
<b>Résultat net</b>	<b>-3,7</b>	<b>-8,2</b>	<b>-11,9</b>	<b>4,1</b>
% RN/CA	-8,0%	-19,9%	-13,6%	4,5%

(1)EBITDA: résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs

Le chiffre d'affaires 2014 s'établit à 87,6 M€ en repli de 4,4% par rapport à 2013. Les ventes du Groupe ont été notamment pénalisées par les prix du thon brut en forte baisse.

L'EBITDA est fortement affecté par la baisse du chiffre d'affaires du thon brut de 42% et par la hausse des coûts opérationnels de l'activité valorisation. Cette hausse des coûts est liée notamment à l'augmentation des coûts logistiques et de transformation du thon en raison de l'augmentation importante des volumes de thon valorisé par rapport à 2013.

Après une charge d'amortissement de 7,0 M€, la rentabilité opérationnelle est négative de -6,5%.

Le résultat financier à -4,9 M€ est en légère diminution grâce notamment à un gain de change de 0,5 M€

Malgré un niveau d'activité satisfaisant des pêcheries langouste et légine, le niveau encore insuffisant de pêche du thon, la chute des prix du thon brut, et l'effet de la basse du Yen et de l'augmentation des coûts sur les ventes de thon valorisé conduisent à une perte de 11,9 M€ en 2014 après prise en compte de la charge d'impôt de 1,3 M€ (principalement des impôts différés).

### 2.3. BILAN

**Vous trouverez ci-dessous un bilan simplifié :**

En millions d'euros	déc.14	déc.13		déc.14	déc.13
Immobilisations nettes et autres actifs non courants	128,2	134,0	Capitaux propres	39,5	50,3
Autres créances non courantes <i>(crédit des cessions)</i>	4,6	4,1	Dettes financières à long et moyen terme	66,6	84,5
Actifs courants	37,7	35,7	Autres passifs non courants	16,6	16,1
Trésorerie et équivalent	2,0	3,9	Dettes financières court terme	21,1	7,4
<b>Total ACTIF</b>	<b>172,5</b>	<b>177,7</b>	Autres passifs courants	28,7	19,4
			<b>Total PASSIF</b>	<b>172,5</b>	<b>177,7</b>

Les immobilisations nettes et autres actifs non courants s'élèvent à 128,2 M€ en 2014 soit une variation de -5,8 M€ par rapport à 2013 due à la variation des immobilisations corporelles et incorporelles. La variation est composée des acquisitions/mise en service (+2,0 M€), des cessions (-0,6 M€), des amortissements pour -8,4 M€ compensée par la reprise sur l'apport des « défiscaliseurs » +2 M€.

Le Groupe SAPMER, à la création de la SAS Réunion Ecoex, a participé à hauteur de 0,14 M€ au capital de cette SAS dont l'objet social est la recherche et développement dans le domaine de l'éco-extraction.

Les autres créances non courantes pour 4,6 M€ correspondent essentiellement au crédit vendeur accordé à SAPMER HOLDING pour 4,1 M€ dans le cadre de la vente de MDM et à la cession de créance concernant TPS en faveur de SAPMER HOLDING.

Les capitaux propres s'élèvent à 39,5 M€ fin 2014 contre 50,3 M€ fin 2013. Leur évolution (-10,8 M€) prend en compte les dividendes 2013 versés en mai 2014 pour -0,7 M€, le résultat net de 2013 pour -11,9 M€, l'actualisation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux d'intérêt pour +1,6 M€, l'augmentation de capital liée à la levée des stocks options pour 0,4 M€ et autres variations.

Au 31 décembre 2014 la dette nette s'élève à 81,7 M€, elle diminue de 2,2 M€. Cette diminution est principalement liée au remboursement des emprunts pour -6,4 M€, partiellement compensée par les nouveaux emprunts +2,0 M€, la variation de trésorerie -2,0 M€ et autres impacts (variation intérêts courus non échus et participation).

La valeur des swaps de taux d'intérêt au passif est en baisse de 2,3 M€ entre 2014 et 2013 (5,4 M€ en 2014 contre 7,8 M€ en 2013).

#### Financement

La dette financière au bilan fin 2014 concerne principalement le financement des 5 thoniers senneurs.  
Les ratios financiers principaux sont les suivants :

	2014	2013	2012
<b>Net Debt</b>	<b>81,7</b>	<b>83,9</b>	<b>91,2</b>
<b>Equity</b>	<b>39,5</b>	<b>50,3</b>	<b>45,9</b>
<b>Gearing</b>	<b>2,07</b>	<b>1,67</b>	<b>1,98</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1,4</b>	<b>17,6</b>	<b>24,2</b>
<b>Leverage</b>	<b>58,4</b>	<b>4,8</b>	<b>3,8</b>

Par courrier du 13 mars 2015, l'AFD a accepté les ratios présentés pour 2013 et 2014 et n'a pas mis en jeu la clause d'exigibilité. L'AFD a également accordé à SAPMER pour 2015 la modification du ratio dette nette consolidée sur capitaux propres inférieur à 1,8 et du ratio dette nette consolidée sur EBITDA consolidé inférieur à 5,5. Toutefois, pour être en totale conformité avec IAS 1, nous avons, au 31 décembre 2014, reclassé l'emprunt AFD en passif courant d'un montant de 11,2 M€.

En 2015, SAPMER SA se concentre sur son activité de pêche austral et de pêche thonière en Océan Indien en exploitant les 5 thoniers actuels. L'endettement doit donc diminuer.

#### **2.4. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE**

En millions d'euros	déc.14	déc.13
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3,9</b>	<b>7,4</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9,4	14,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1,7	-6,5
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-10,1	-11,6
Variations de taux de change	0,0	0,0
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>1,5</b>	<b>3,9</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,4</b>

Nous avons une baisse de 5,3 M€ comparé à 2013 du flux d'activité principalement liée à l'activité thonière.

Le flux d'investissements principal en 2014 est lié à la visite quinquennale du Franche-Terre et à différents investissements pour ce bateau (1,1 M€).

Le flux de financement comprend principalement le paiement des dividendes -0,7 M€, le remboursement des emprunts -6,4 M€, le paiement des intérêts -5,3 M€ et le tirage de nouveaux emprunts +2,0 M€.

Le niveau de trésorerie à fin 2013 a baissé de 2,4 M€ sur l'exercice pour atteindre à 1,5 M€.

### **3. DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES**

Les deux prochaines années verront progressivement les effets de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'organisation de l'activité thonière d'envergure, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval. L'objectif de SAPMER est d'être un acteur de référence dans son secteur et d'y être rentable et durable à travers les cycles.

Ce plan de réorganisation n'impliquera pas d'investissements significatifs susceptibles d'augmenter l'endettement net de la Société.

#### **3.1. ACTIVITÉ PÊCHERIE**

Le marché de la légine s'annonce stable. La demande continue à être soutenue en Asie et aux Etats-Unis et grâce à notre récente certification MSC, nous commençons à être référencés en Europe et ainsi à diversifier nos clients.

La première partie du semestre 2015 sur le marché de langoustes s'annonce plus difficile, notamment en raison de la baisse de la demande au Japon et de la dépréciation du Yen. Nous mettons donc l'accent sur l'intensification de notre diversification géographique, comme effectué avec la légine. Les prix de vente devraient rester stables aidés notamment par l'appréciation du dollar.

Les prix du thon brut restent bas mais sont stables depuis quelques mois nous permettant de considérer que nous avons atteint un niveau de bas de cycle. Une reprise est attendue courant 2015.

### 3.2. ACTIVITÉ VALORISATION

Le marché de longes presque exclusivement japonais est en berne compte tenu de la dépréciation du Yen. Ce contexte nous incite à améliorer la qualité de nos produits pour maintenir un niveau raisonnable de vente en 2015.

Nous intensifions le développement des produits steaks et dos. Notre savoir-faire depuis maintenant plus de 5 ans, nous permet d'améliorer nos rendements de production et de nous établir sur des marchés de produits premium conformément à notre stratégie, notamment en Europe et en Asie.

### 4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA (*)	La Réunion	Mère	Intégration globale
LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (VIA SOPARMA) (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
SOPARMA SAS (*)	La Réunion	100%	Intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL (*)	La Réunion	99,6%	Intégration globale

(\*) Sociétés intégrées fiscalement

- ✓ LES ARMEMENTS RÉUNIONNAIS SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante du seul navire palangrier (pêche à la légine) l' « Ile Bourbon ». Le chiffre d'affaires est stable entre 2014 et 2013. Maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle.

- ✓ ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL

Cette filiale effectue ponctuellement des opérations de commercialisation sur la métropole de produits du Groupe SAPMER. Pas d'activité en 2014.

- ✓ ARMAS PÊCHE SAS

Cette filiale est propriétaire et exploitante du navire « Mascareignes III » (pêche à la légine) et copropriétaire et exploitante à 35% du navire l' « Austral » (langoustes). Le chiffre d'affaire est en légère hausse. Le résultat est stable et nous conservons une très bonne rentabilité opérationnelle.

- ✓ SOPARMA SAS

Son activité est réduite à la gestion de sa filiale ARMAS PÊCHE. Le résultat est positif.

## 5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 5.1. MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe SAPMER sont établis selon le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2014.

### 5.2. COMPTES SOCIAUX DE SAPMER SA

Les comptes sociaux de SAPMER SA sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999.

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est intervenu en 2014.

SAPMER SA est la société-mère du Groupe ; elle est propriétaire et exploitante des palangriers Albius et Croix du Sud, copropriétaire et exploitante du chalutier caseyeur l'Austral à 65%. Trois thoniers senneurs sont loués aux sociétés de défiscalisation (contrat de location financement). En 2012, SAPMER SA a acquis deux thoniers, sisterships des 3 premiers.

COMPTE DE RESULTAT en K€	déc.14	déc.13
Chiffre d'affaires	69 786	74 192
Autres produits de l'activité	3 673	7 601
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>73 459</b>	<b>81 793</b>
Approvisionnements, stocks et charges externes	-58 058	-55 159
Impôts et taxes	-3 019	-2 867
Charges de personnel	-21 223	-18 870
Dotations d'exploitation	-6 766	-4 635
Autres charges d'exploitation nettes des produits	-2 277	-2 328
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-17 884</b>	<b>-2 066</b>
Quote parts de résultats transférés	-338	33
Résultat financier	11	-521
Résultat exceptionnel	-829	1 136
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-19 040</b>	<b>-1 418</b>
Participation des salariés	0	4
Impôts sur les bénéfices	3 711	2 953
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-15 329</b>	<b>1 539</b>

Le chiffre d'affaires de SAPMER S.A est en baisse : 69,8 M€ en 2014 à comparer au 74,2 M€ en 2013, soit -5,94%. Le résultat net s'élève à -15,3 M€ en 2014 vs. 1,5 M€ en 2013. Cette diminution est principalement due à l'activité thonière.

Les autres produits s'élèvent à 4 M€, la baisse comparée à 2013 est due essentiellement à la reprise de provisions en 2013.

Le résultat d'exploitation est en nette diminution à -17,9 M€ due principalement à la baisse du chiffre d'affaires du thon brut et à la hausse des coûts opérationnels de l'activité valorisation (logistique et de transformation).

Le résultat financier est à l'équilibre. Ce résultat inclut principalement le produit des dividendes internes remontés par les filiales de SAPMER pour 5,3 M€ et la charge d'intérêt liée aux emprunts des 5 thoniers en activité pour 5,4 M€.

Le résultat exceptionnel de -0,8 M€ est imputable essentiellement à la comptabilisation des amortissements dérogatoires pour -0,8 M€.

Le résultat net s'élève à -15,3 M€. L'impôt à + 3,7 M€ bénéficie de l'intégration fiscale.

BILAN en K€		déc.14	déc.13
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	2 024	2 259	
Immobilisations corporelles nettes	54 332	56 453	
Immobilisations financières	47 297	51 982	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>103 653</b>	<b>110 694</b>	
Stocks nets	13 879	13 989	
Créances clients et autres	19 162	19 208	
<b>Total des créances</b>	<b>33 041</b>	<b>33 197</b>	
Charges constatées d'avance	3 417	3 252	
Disponibilités	1 311	2 686	
<b>Actif circulant</b>	<b>37 769</b>	<b>39 134</b>	
Ecarts de conversion actif	122	144	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>141 543</b>	<b>149 971</b>	
<b>PASSIF</b>	<b>déc.14</b>	<b>déc.13</b>	
Capital social	2 799	2 779	
Réserves et report à nouveau	21 524	20 343	
Résultat de l'exercice	-15 329	1 539	
Subventions et provisions	3 472	2 674	
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>12 466</b>	<b>27 336</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 272</b>	<b>2 133</b>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 819	90 831	
Emprunts et dettes financières divers	20 509	11 092	
Dettes diverses	19 149	18 543	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>126 477</b>	<b>120 466</b>	
Ecarts de conversion passif	329	36	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>141 543</b>	<b>149 971</b>	

Les immobilisations corporelles nettes sont stables. Un programme de renouvellement des sennes des thoniers sur 4 ans a été mis en place. Une nouvelle senne a été achetée en 2014.

Au passif, nous avons une baisse des dettes financières. Elle est liée au remboursement de 5,9 M€ effectué en 2014 sur les emprunts qui ont financé les thoniers. Un billet à ordre a été contracté pour 2 M€.

Les dettes financières diverses augmentent liées aux compte-courants d'ARMAS PÊCHE, ARMEMENT RÉUNIONNAIS et SAPMER HOLDING qui ont été sollicités pour le besoin en fonds de roulement de l'activité thonière.

### 5.3. DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Vous trouverez ci-dessous la situation des dettes fournisseurs des comptes sociaux de SAPMER SA.

SITUATION AU 31/12/14 EN K€	ÉCHÉANCES				
	Solde	Moins de 30 jrs	de 31 à 60 jrs	de 61 à 90 jrs	Plus de 90 jrs
Dettes fournisseurs	12 575	2 406	8 040	460	1 669
Comptes rattachés	1 812				
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>14 387</b>				

SITUATION AU 31/12/13 EN K€		ÉCHEANCES				
		Solde	Moins de 30 jrs	de 31 à 60 jrs	de 61 à 90 jrs	Plus de 90 jrs
Dettes fournisseurs		11 375	5 383	4 670	951	371
Comptes rattachés		1 511				
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>12 886</b>				

#### 5.4. DIVIDENDES VERSÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2013	699 520 €	699 520 €	Sans objet
31/12/2012	1 734 000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet

Sur proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, il n'est pas prévu de verser un dividende au titre du résultat 2014.

#### 5.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Une renégociation des termes du contrat d'emprunt conclu avec l'AFD a permis, en date du 13 mars 2015, d'obtenir l'accord de cet organisme sur les points suivants :

- acceptation des ratios financiers présentés à la clôture des exercices 2013 et 2014,
- modification pour 2015 du ratio «Dette nette consolidée / Capitaux propres» fixé à un niveau inférieur à 1,8 et du ratio «Dette nette consolidée / EBITDA consolidé» fixé à un niveau inférieur à 5,5.

Cela permettra le reclassement de la dette AFD en «Passifs financiers non courants» à plus d'un an d'échéance lors du prochain arrêté comptable ; l'impact se traduira par un accroissement des «Dettes à plus d'un an» et à une réduction des «Dettes à moins d'un an» pour un montant 11,2 M€.

Il n'y a pas d'autre évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2014, ou influencer leur lecture.

#### 5.6. INFORMATION SUR LES DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration de SAPMER SA est formé de 5 membres. Les mandats détenus par les administrateurs de SAPMER SA au cours de l'exercice 2014 sont présentés ci-dessous :

**M. Jacques de CHATEAUVIEUX** : Administrateur de SAPMER S.A.

**M. Guy DUPONT** : Administrateur de SAPMER S.A.

**M. Yannick LAURI** : Administrateur et Président du Conseil D'Administration de SAPMER S.A.

**M. Xavier THIEBLIN** : Administrateur de SAPMER S.A.

**M. Adrien de CHOMEREAU** : Administrateur et Directeur Général de SAPMER S.A.

En 2014, 30 K€ ont été versés aux mandataires en jetons de présence.

Autres mandats exercés en 2014 en dehors de SAPMER SA :

---

➤ **M. Jacques de CHATEAUVIEUX :**

Premier Mandat SAPMER SA : 18 juin 1992

Chairman, CEO et Administrateur de SAPMER HOLDING PTE.LTD (Singapour)

Président du Conseil d'Administration de BOURBON

Président de CANA TERA SAS

Président et administrateur délégué de JACCAR HOLDINGS SA (Luxembourg)

Administrateur de SINOPACIFIC SHIPBUILDING GROUP (Chine)

Administrateur d'EVERGAS (Danemark)

Président du conseil d'administration de la SAGES

Chairman of GREENSHIP HOLDINGS (Singapour)

Président de SAPMER INVESTISSEMENTS SAS

Administrateur de BELLE ISLE TUNA COMPANY (Ile Maurice)

Administrateur de BELLE RIVE TUNA COMPANY (Ile Maurice)

Administrateur d'IOST COMPANY LTD (Ile Maurice)

Administrateur de MORN SESELWA TUNA CIE (Ile Maurice)

Administrateur de MORNE BLANC TUNA CIE (Ile Maurice)

Représentant de SAPMER HOLDING PTE. LTD, Actionnaire de COMPAGNIE D'ARMEMENT A LA PECHE (Ile de la Réunion)

➤ **M. Guy DUPONT :**

Premier Mandat SAPMER SA : 15 juin 1995

Président : A.S.R SAS - GVS SAS

Administrateur ou membre : CBo Territoria- ART SA- AFD

Gérant de : QUALI-SANE –SCI ORION- SARL LOGSUD- INK OI

➤ **M. Yannick LAURI :**

Premier Mandat SAPMER SA : 12 avril 2002

Administrateur de SAPMER HOLDING PTE.LTD (Singapour)

Administrateur de MER DES MASCAREIGNES LTEE (Ile Maurice)

Administrateur de TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN LTD (Ile Maurice)

Administrateur de SAPMER TECHNICAL SERVICES (Ile Maurice)

Administrateur d'INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES (Ile Maurice) - Janvier 2013

Administrateur de SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS (Ile Maurice) – Janvier 2013

Administrateur de TUNA FISHING COMPANY LTD (Seychelles)- Novembre 2014

➤ **M. Xavier THIEBLIN :**

Premier Mandat SAPMER SA : 26 avril 2012

Administrateur de SAPMER HOLDING PTE. LTD

Président de FINANCIERE MASCARIN SA

Administrateur de MASCARIN SA

Administrateur de BOUCAN CANOT SA

Représentant d'OXACO HOLDING au conseil d'Antenne Réunion SA

Administrateur de SUCRIERE DES MASCAREIGNES Ltd

Administrateur de COMPAGNIE BOURBON PLASTIQUES SA

Gérant des SARL : OXACO HOLDING Domaines et Châteaux

Gérant des Sociétés Civiles : SC Anne, SC Olivier, SC Chantal, GFA Fonscolombes Paradis

Administrateur de CIEL Limited (Ile Maurice)

➤ **M. Adrien de CHOMEREAU :**

Premier Mandat SAPMER SA : 17 décembre 2014

« Deputy CEO » de SAPMER HOLDING PTE.LTD (Singapour)

Représentant de SAPMER SA, Président de les ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS

Représentant de SAPMER SA, Président de SOPARMA SAS

Directeur Général de SAPMER INVESTISSEMENTS SAS

Administrateur de MER DES MASCAREIGNES LTEE (Novembre 2014)

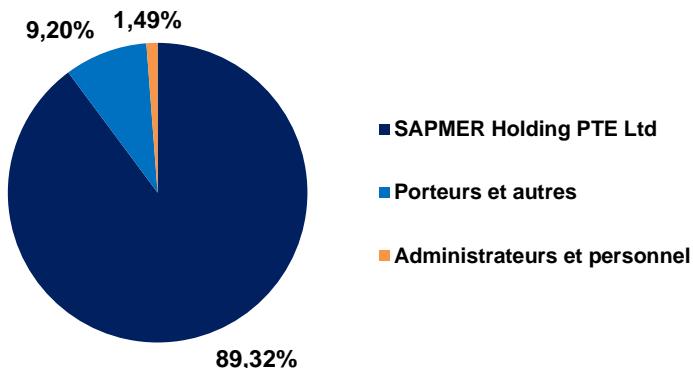
Administrateur de TUNA FISHING COMPANY (Seychelles) (Novembre 2014)

Administrateur Bourbon Ben Luc (Vietnam)

## 5.7. ACTIONNARIAT ET BOURSE

Le capital social de la société SAPMER SA est composé de 3 498 598 actions à 0,8 €/action pour un montant total de 2 798 878,40 €.

### Détention du capital au 31 décembre 2014



Le capital ne comporte pas d'actions à droit préférentiel. Les salariés et administrateurs ont des participations dans le capital social de la société à hauteur de 1,49% (dont 0,87% pour les salariés). Il est précisé que SAPMER SA ne détient aucune de ses actions propres et n'a procédé au cours de l'exercice à aucune action d'achat ou de vente d'actions propres.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2014, plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33%, de 50%, de 66,66%, de 90%, ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

Actionnaires	En capital	En droits de vote
Détenant plus des 2/3	SAPMER HOLDING	SAPMER HOLDING

### Obligations de conservation liées aux attributions de stock-options ou d'actions gratuites aux mandataires

Dans le cadre de ses attributions, le Conseil a décidé que chaque mandataire bénéficiaire aura l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat 20% de la plus-value d'acquisition nette d'impôt des actions issues de l'exercice des options ainsi attribuées.

### Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la Société a reçu une notification :

Nature des transactions : achat/vente	Date	Dirigeant	Nombre d'actions (1)	Montant cumulé des transactions brutes(1)
Vente	21/01/2014	M. Y. LAURI	336	6 787,20 €
Vente	29/01/2014	M. Y. LAURI	200	3 980,00 €
Vente	24/03/2014	M. Y. LAURI	200	4 184,00 €
Vente	04/04/2014	M. Y. LAURI	300	6 303,00 €
Vente	19/09/2014	M. Y. LAURI	180	3 312,00 €

(1) Montant total déclaré par les dirigeants au cours de l'exercice écoulé

---

## Evolution du cours de Bourse en 2014

Le cours le plus haut en 2014 est 23,01 € (le 10-06-2014) et le plus bas est 14,01 € (18/11/2014).  
Le cours au 31 décembre 2014 est de 15,48 €

Pour rappel, le cours d'introduction en Bourse était de 15 €/action en juillet 2009.  
Code ISIN : FR0010776617-ALMER  
Code ISIN : FR0010776617-ALMER

### 5.8. LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demanderons d'approuver les conventions suivant les dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes établissent leur rapport spécial correspondant.

Certaines d'entre elles peuvent ne pas être préalablement autorisées par le Conseil. Il conviendra donc de les approuver dans les termes de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

### 5.9. DIVERS

#### Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

#### Recherche et Développement

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### Charges non déductibles

La société n'a pas effectué de dépenses somptuaires (CGI art 39.5 – 223 quinques).  
Nous avons un montant de TVTS de 4 K€ non déductible fiscalement.

#### Montant de la rémunération des organes de direction

Les rémunérations versées s'élèvent à 360 K€ pour l'exercice 2014.

#### Montant de la rémunération des auditeurs (comptes sociaux et consolidés)

Les honoraires s'élèvent à 84 K€ pour l'exercice 2014.

## 6. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRES SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

### 6.1. INFORMATIONS SOCIALES RELATIVES AUX SOCIÉTÉS FRANÇAISES DU GROUPE

#### 6.1.1. Emploi

L'effectif du Groupe SAPMER a augmenté en continu au cours des dernières années. A la fin 2014, l'effectif équivalent temps plein du Groupe SAPMER SA s'élevait à 318 (périmètre français hors marins étrangers).

A cet effectif se rajoutent les marins détachés par des employeurs étrangers.

Les équipages ne peuvent être embarqués qu'avec les brevets, certificats et aptitudes adéquates, ils sont régulièrement formés et toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des marins en mer comme des équipes à terre.

### **6.1.2.Relations sociales - Accords**

Le Groupe compte un Comité d'Entreprise, un Comité Interentreprises, un Comité de Groupe, des délégués du personnel, des délégués de bord et un CHSCT qui assurent la représentation du personnel Terre comme Mer et un dialogue permanent avec la Direction Générale.

Des accords relatifs à la participation, l'intéressement et au Plan d'Epargne Entreprise sont toujours en vigueur dans l'entreprise.

Les plans relatifs « à la pénibilité au travail » et à « l'égalité professionnelle hommes/femmes » ont été finalisés courant 2014.

### **6.1.3.Santé et sécurité**

Une analyse de prévention des risques est réalisée pour chaque unité de travail dans le cadre du Document Unique. Les actions déterminées dans le cadre du Document Unique sont mises en place.

Les incidents, presqu'accidents et accidents éventuels déclenchent une analyse en collaboration avec le CHSCT. Des fiches sont établies pour mettre en œuvre des actions qui font ensuite l'objet d'un suivi.

### **6.1.4.Formation**

En 2014, les dépenses de formation s'élevaient à 115 358,88 € (215 773€ en 2013) ce qui a représenté 7 909 heures de formation.

Le plan de formation est mis en place suivant le processus prévu par la législation. Il est mis à jour annuellement, outre les formations obligatoires et nécessaires au maintien des employés dans leur profession (marins principalement), les souhaits des salariés sont recueillis et discutés, la décision finale relève de la Direction.

Les équipages sont régulièrement formés et toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des marins en mer. Un manuel de formation est remis aux marins pour rappeler les mesures à prendre en cas de problème. Des mises en situation impromptues sont également organisées régulièrement.

### **6.1.5.Egalité de traitement**

La Direction est vigilante à l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'insertion des personnes handicapées et à ne tolérer aucune forme de discrimination.

## **6.2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

### **6.2.1. Politique générale en matière environnementale**

SAPMER SA s'attache à intégrer le respect de l'environnement dans chacune de ses activités, en s'appuyant sur les cahiers des charges internes ainsi que sur les règlementations les plus strictes. Pour plus de transparence, le groupe a entrepris des démarches de certifications pour toutes ses activités. Elle a ainsi obtenu la certification Friend of the Sea suite à la reconnaissance Pêche Responsable délivrée par le Bureau Veritas pour l'activité thonière. En 2013, elle a obtenu la certification MSC pour ses activités de pêche à la ligne.

### **6.2.2. Pollution et gestion des déchets**

Les activités en mer sont très encadrées, que ce soit par la réglementation ou des décisions internes. Le respect de la réglementation en matière d'environnement (rejets des ordures, prévention des pollutions, etc.) est validé par des visites annuelles des Autorités qui délivrent des permis de navigation. Les risques environnementaux et risques de pollution sont donc maîtrisés et pris en compte dans les activités quotidiennes.

En mer, des critères plus stricts que la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires dite Convention MARPOL sont appliqués par tous les navires. Même les navires n'opérant pas dans les zones sensibles soumises à des réglementations particulières appliquent ces dispositions.

Chaque navire est équipé de matériel permettant de lutter contre des pollutions, si un rejet accidentel devait se produire. Les produits mis à bord sont choisis en priorité parmi les références présentant un caractère biodégradable.

### 6.2.3. Utilisation durable des ressources

Des mesures sont prises pour réduire toute surconsommation à terre comme en mer et améliorer l'efficacité énergétique des navires. Les palangriers et le chalutier caseyeur ont fait l'objet de réduction de puissance des moteurs principaux dans un souci de réduction des consommations.

Les thoniers ont une propulsion diesel-électrique permettant économie d'énergie, réduction d'émissions polluantes et souplesse de conduite.

### 6.2.4. Changement climatique

En vertu des différents protocoles (1978 et 1997) et résolutions, notamment la résolution 117(58) sur le sujet, tous les navires sont titulaires de certificats de prévention de la pollution de l'atmosphère, y compris par les moteurs. Des dispositifs techniques sont en place pour limiter les consommations et rejets.

### 6.2.5 .Protection de la biodiversité

Les efforts combinés de l'armement et des organisations régionales de gestion des pêches (CCAMLR pour les Terres Australes et Antarctiques Françaises et CTOI pour le thon) garantissent que les quantités prélevées ne mettent pas en danger les espèces.

Des mesures sont en outre en place à bord des navires pour cibler les prises et éviter tout impact sur les espèces non recherchées, qu'il s'agisse de poissons, mammifères ou oiseaux. Des dispositifs techniques (radars, sonars, effaroucheurs d'oiseaux, DCP écolos), organisationnels (pêche de nuit et fermetures spatio-temporelles pour les palangriers) ou humains via des formations permettent de limiter tout impact.

Dans son activité thonière, où seuls les volumes rentabilisaient l'exploitation, SAPMER a privilégié une démarche plus qualitative que quantitative, seule solution pour pérenniser des ressources fragiles et garantir leur transmission aux générations futures.

## 6.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 6.3.1. Impact territorial, économique et social

De manière générale, l'emploi local et le recours à des sociétés locales ou de la zone Océan Indien sont privilégiés. Les achats locaux sont également privilégiés.

Si une partie des activités d'entretien des navires nécessite de faire appel à des sociétés, le plus souvent locales, la majeure partie des interventions est réalisée par des collaborateurs internes à l'entreprise.

### 6.3.2. Relations entretenues avec les parties intéressées

Le groupe s'implique dans des organisations professionnelles, organismes d'enseignement et associations diverses. Cette implication, souvent locale, se fait sous la forme de partenariat ou de mécénat.

SAPMER œuvre en transparence pour une collaboration fructueuse avec l'administration, les scientifiques, les professionnels et toute partie prenante pour s'adapter aux exigences légales, réglementaires, normatives, ou souscrites par l'ensemble des parties intéressées.

SAPMER est membre avec les autres armateurs de pêche à la légine de la Fondation des Mers Australes.

### 6.3.3. Sous-traitance et fournisseurs

Les produits biodégradables sont utilisés autant que possible à bord. Les fournisseurs sont incités à ne proposer que ce type de produits. Les produits locaux sont également privilégiés.

La société n'est pas concernée par les « risques technologiques ».

## 7. PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale concernent notamment les points suivants :

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### Comptes sociaux

« L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 lesquels font apparaître une perte de 15 328 775 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. »

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

#### Affectation du résultat

Le Conseil propose d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 15 328 775 euros de la façon suivante :

Affectation en autres réserves : - 893 937 euros

Solde des autres réserves après affectation : 0

Report à nouveau : + 13 589 794 euros

Affectation en RAN : - 14 434 838 euros

Solde du report à nouveau après affectation : - 845 044 euros

Il ne sera pas distribué de dividende.

#### Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2013	699 520 €	699 520 €	Sans objet
31/12/2012	1 734 000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Comptes consolidés

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 87,6 M€ et une perte de 11,9 M€.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées ; les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.



---

**CINQUIÈME RÉSOLUTION**  
**Ratification de la nomination d'Administrateur par Cooptation**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la nomination de M. Adrien Marie Gaston Robert DE CHOMEREAU de SAINT-ANDRE comme administrateur de la société par cooptation par une décision du Conseil d'Administration en date du 17/12/2014, en remplacement de M. Yannick Lauri, démissionnaire, décide de ratifier cette nomination.

- a) M. Adrien Marie Gaston Robert DE CHOMEREAU de SAINT-ANDRE âgé de 32 ans a été Chef du Département Financier dans un premier temps et Administrateur avec un portefeuille de Gestion et Finance pendant 6 ans au sein de la société JACCAR Holdings.
- b) Emplois/fonctions occupés dans la société :
  - Administrateur (17/12/14)
  - Directeur Général (17/12/14)
  - Représentant de SAPMER SA, Présidente de les ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS
  - Représentant de SAPMER SA, Présidente de SOPARMA SAS

**SIXIÈME RÉSOLUTION**  
**Pouvoirs**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

**Le Conseil d'Administration**

## RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	2014	2013	2012	2011	2010
<b>I – Capital en fin d'exercice (en K€)</b>					
Capital	2 799	2 779	2 774	2 774	2 751
Nombre des actions ordinaires existantes	3 498 598	3 474 098	3 467 298	3 467 298	3 438 948
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II – Opérations et Résultats de l'exercice (en K€)</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	69 786	74 192	75 497	57 856	34 645
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-12 954	3 280	10 695	4 334	-238
Impôts sur les bénéfices	3 711	2 953	-339	58	1 153
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	4	-901	-940	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-15 329	1 539	6 898	2 034	-1 057
Résultat distribué	0	699	1 734	1 387	688
<b>III – Résultat par action (en €)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-2,63	1,80	2,73	1,00	0,27
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-4,38	0,44	1,99	0,59	-0,31
Dividende attribué par action	0	0,20	0,50	0,40	0,20
<b>IV – Personnel (en K€)</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	278	263	244	208	197
Montant de la masse salariale de l'exercice	19 043	16 782	17 479	13 354	9 738
Montant des sommes versées au titre au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	2 180	2 088	2 891	1 532	1 376

**TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN COURS DE VALIDITÉ**

**TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCE**

**Exercice 2014**

Autorisations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation	Durée (et date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation des autorisations existantes au cours de l'exercice 2014	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et / ou certains mandataires sociaux)	3% du capital social existant au jour de la présente attribution. Sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui suit.	AGM du 26 avril 2012 (9ème résolution)	38 mois (25 juin 2015)	Néant		
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et / ou certains mandataires sociaux)	3% du capital social existant au jour de la présente attribution. Sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui précède.	AGM du 26 avril 2012 (10ème résolution)	38 mois (25 juin 2015)	Néant		

**SAPMER**  
**Société anonyme à conseil d'administration**  
**au capital social de 2 798 878,40 €**  
**Siège social : Magasin 10 - Darse de Pêche**  
**97823 Le Port - La Réunion**  
**350.434.494 - RCS SAINT DENIS DE LA REUNION**

**Rapport spécial sur les options d'achat et de souscription**  
**Assemblée Générale du 30 juin 2015**  
**(I 225-184 du code de commerce)**

**1. Etat des options de souscription et d'achat attribuées aux salariés et mandataires sociaux**

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nature de l'option (S ou A)	Nombre d'options attribuées	Date d'échéance	Prix d'exercice (avec abattement – non applicable aux Mandataires)	Nombre d'options exercées en 2014	Nombre d'options caduques au 31/12/2014	Nombre d'options non exercées au 31/12/2014
Plan SO 2009	12 mai 2009	11 juin 2009	S	52 700	31 juillet 2015	14,25 €	24 500	3 300	18 100

**2. Options consenties aux mandataires sociaux au cours de l'année 2014**

Options consenties par la société	Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant
Options consenties par une société liée	Société : Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant
Options consenties par une société contrôlée au titre d'un mandat qui y est exercé	Société : Nature : Nombre : Echéance : Prix :	Néant

**3. Options exercées par les mandataires sociaux au cours de l'année 2014**

Options (détenues sur la société) exercées	Nature : Nombre : Prix :	Levée 15 000 EUR 15
Options (détenues sur une société liée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :	Néant
Options (détenues sur une société contrôlée) exercées	Société : Nature : Nombre : Prix :	Néant

**4. Options consenties durant l'année 2014 aux dix salariés de la société dont le nombre d'options consenties est le plus élevé :**

Salariés de la société	Options consenties par la société et par les sociétés liées ou contrôlées				
	Nature de l'option	Nombre	Date d'échéance	Prix	Société attributrice
Néant					

**5. Options exercées durant l'année 2014 par les dix salariés de la société dont le nombre d'actions achetées ou souscrites est le plus élevé :**

Salariés de la société	Options exercées détenues sur la société et les sociétés liées ou contrôlées			
	Nature de l'option	Nombre	Prix	Société attributrice
M. Yannick LAURI	Souscription	15 000	15,00	SAPMER
M. Dominique AUDOUIN	Souscription	7 500	14,25	SAPMER
M. Stéphane GAILLARD	Souscription	1 000	14,25	SAPMER
Mme. Sophie NASTCHOKINE	Souscription	1 000	14,25	SAPMER

**6. Options consenties par la société et les sociétés liées ou contrôlées durant l'année 2014, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :**

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options	Nature de l'option	Prix	Date d'échéance	Société attributrice
Néant						
Total						

**Le Conseil d'Administration**

**SAPMER**  
**Société anonyme à conseil d'administration**  
**au capital social de 2 798 878,40 €**  
**Siège social : Magasin 10 - Darse de Pêche**  
**97823 Le Port - La Réunion**  
**350.434.494 - RCS SAINT DENIS DE LA REUNION**

**Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions**  
**Assemblée Générale du 30 juin 2015**

**(L 225-197- 4 du code de commerce)**

- État des attributions gratuites d'actions aux membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.**

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions attribuées caduques	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective	Valeur de l'action (à la date d'attribution)
Plan AGA 2009	12 mai 2009	11 juin 2009	31 020	2 670	Nouvelles	14 juin 2011	15 €

- Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'année 2014**

Attributions consenties par la société au titre des mandats et fonctions exercés dans la société	Nombre : Valeur :	Néant		
Attributions consenties par une société liée au titre des mandats et fonctions exercés dans la société	Société : Nombre : Valeur :	Néant		
Attributions consenties par une société contrôlée au titre Des mandats et fonctions qui y sont exercés	Société : Nombre : Valeur :	Néant		

**3. Attributions consenties durant l'année 2014 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :**

Salariés de la société	Nombre	Valeur	Société attributrice
Néant			

**4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2014, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :**

Catégorie de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur des actions gratuites	Société attributrice
Néant				
Total				

**Le Conseil d'Administration**

# CHAPITRE 2

## COMPTES CONSOLIDÉS

- 24 → État du résultat global
- 25 → État de la situation financière
- 26 → Tableau de flux de trésorerie
- 27 → Variation des capitaux propres
- 28 → Notes aux états financiers consolidés



## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

En milliers d'€	Note	2014	2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	2.1	<b>87 636</b>	<b>91 560</b>
Production stockée		-692	1 521
Autres produits de l'activité		322	1 226
<b>Production</b>		<b>87 267</b>	<b>94 307</b>
Achats consommés		-33 203	-28 764
Autres achats et charges externes	2.2	-22 195	-18 491
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2.3	-23 328	-23 248
Impôts et taxes		-4 827	-4 589
Autres produits et charges d'exploitation		-2 319	-1 572
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>		<b>1 394</b>	<b>17 643</b>
Dotations aux amortissements		-7 046	-6 713
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-5 652</b>	<b>10 930</b>
Coût de l'endettement financier net		-5 258	-5 579
Autres produits et charges financiers		371	421
<b>Résultat financier</b>	2.4	<b>-4 888</b>	<b>-5 158</b>
Résultat net des activités abandonnées		0	54
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>-10 540</b>	<b>5 826</b>
Impôts sur les résultats	2.5	-1 348	-1 713
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-11 887</b>	<b>4 113</b>
<b>Revenant :</b>			
Aux actionnaires de la société mère		-11 887	4 113
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4.2	-3,40	1,19
Résultat dilué par action	4.2	-3,38	1,17
Nombre moyen d'actions ordinaires	4.2	3 498 598	3 474 098
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4.2	3 516 698	3 516 698
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</b>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-11 887</b>	<b>4 113</b>
Ecarts de conversion		0	-39
Instruments financiers		1 584	1 935
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	0
<b>Autres éléments du résultat global de la période après impôts</b>		<b>1 584</b>	<b>1 896</b>
<b>Résultat global total de la période</b>		<b>-10 303</b>	<b>6 009</b>
<b>Revenant :</b>			
Aux actionnaires de la société mère		-10 303	6 009
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<sup>1</sup> EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'€	Note	2014	2013
Immobilisations corporelles	3.1	126 203	131 550
Goodwills		0	0
Immobilisations incorporelles	3.2	2 029	2 265
Participations dans des entreprises associées		0	0
Actifs financiers, créances clients et autres créances	3.6	4 503	4 194
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		48	115
<b>Total actif non courant</b>		<b>132 783</b>	<b>138 124</b>
Stocks	3.3	15 049	16 051
Créances clients et comptes rattachés	3.4	17 583	15 482
Autres créances	3.5	4 696	2 375
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		439	1 731
Instruments financiers dérivés		0	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	1 969	3 953
<b>Total actif courant</b>		<b>39 736</b>	<b>39 607</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total actif</b>		<b>172 519</b>	<b>177 731</b>
Capital social		2 799	2 779
Autres réserves		6 762	6 421
Ecart de conversion		0	0
Résultats non distribués		29 953	41 096
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		39 514	50 296
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
<b>Total capitaux propres</b>		<b>39 515</b>	<b>50 297</b>
Emprunts et dettes financières	3.7	66 649	84 503
Instruments financiers dérivés		5 449	7 788
Impôts différés	3.12	8 774	6 725
Provisions pour engagement de retraite	3.10	1 922	1 422
Provisions pour autres passifs	3.11	387	174
Autres dettes d'exploitation	3.8	0	0
<b>Total passif non courant</b>		<b>83 181</b>	<b>100 612</b>
Emprunts et dettes financières	3.7	21 149	7 376
Instruments financiers dérivés		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 753	13 694
Etat - impôts sur les bénéfices à payer		0	0
Autres dettes d'exploitation	3.8	13 921	5 752
<b>Total passif courant</b>		<b>49 823</b>	<b>26 822</b>
<b>Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>172 519</b>	<b>177 731</b>

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

En milliers d'€	Note	2014	2013
<b>Résultat net avant impôt sur les bénéfices</b>		-10 540	5 826
Dotations nettes aux amortissements et provisions		7 549	7 211
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		105	-608
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	0
Plus et moins-values de cession		118	-651
Autres variations sans incidences sur la trésorerie		-170	96
Impôts versés		-12	-1 836
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>-2 949</b>	<b>10 038</b>
Incidence de la variation BFR		7 042	-958
Coût de l'endettement financier net		5 258	5 608
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>9 351</b>	<b>14 688</b>
Acquisition immos corporelles		-1 663	-5 713
Acquisition immos incorporelles		-87	-575
Cession d'immos corp. et incorp.		169	26
Tréso. nette /acquisitions & cessions de filiales / variation de périmètre		-140	-240
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-1 721</b>	<b>-6 502</b>
Augmentation de capital		361	97
Dividendes versés		-700	-1 734
Dividendes versés aux minoritaires		0	0
Variation des autres fonds propres		0	0
Encaissements provenant d'emprunts		2 000	4 687
Remboursement d'emprunts		-6 411	-8 979
Intérêts financiers nets versés		-5 306	-5 699
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-10 056</b>	<b>-11 627</b>
Incidences des variations de taux de change			-8
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-2 424</b>	<b>-3 448</b>
Trésorerie à l'ouverture		3 939	7 387
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>1 515</b>	<b>3 939</b>

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31 décembre 2014

En milliers d'€ Note	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère					Participatio ns ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Ecart de conversions	Résultats non distribués			
<b>Au 1er janvier 2013</b>	<b>2 774</b>	<b>6 607</b>	<b>-70</b>	<b>36 613</b>		<b>1</b>	<b>45 925</b>
Ecarts de conversion	0	0	-36	-3	0	0	-39
Instruments financiers	0	0	0	1 935	0	0	1 935
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	-36	1 932	0	0	1 896
Résultat net	0	0	0	4 113	0	0	4 113
Total des produits comptabilisés en 2013	0	0	-36	6 045	0	0	6 009
Variation de périmètres	0	-278	106	172	0	0	0
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	5	92	0	0	0	0	97
Dividendes versés	0	0	0	-1 734	0	0	-1 734
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>2 779</b>	<b>6 421</b>	<b>0</b>	<b>41 096</b>		<b>1</b>	<b>50 297</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>2 779</b>	<b>6 421</b>	<b>0</b>	<b>41 096</b>		<b>1</b>	<b>50 297</b>
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers	0	0	0	1 584	0	0	1 584
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	1 584	0	0	1 584
Résultat net	0	0	0	-11 887	0	0	-11 887
Total des produits comptabilisés en 2014	0	0	0	-10 303	0	0	-10 303
Autres variations	0	0	0	-140	0	0	-140
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	20	341	0	0	0	0	361
Dividendes versés	0	0	0	-700	0	0	-700
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>2 799</b>	<b>6 762</b>	<b>0</b>	<b>29 953</b>		<b>1</b>	<b>39 515</b>

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€) et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société SAPMER SA et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

SAPMER est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Crée en 1947, SAPMER exploite une flotte en pleine propriété de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et cinq thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'Océan Indien.

Ces états financiers ont été arrêtés le 20 mars 2015 par le conseil d'administration.

### 1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### 1.1. BASE DE PRÉPARATION

##### Principes comptables

Les Etats Financiers Consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Au 31 décembre 2014, le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne et utilisé par SAPMER pour l'établissement de ses états financiers ne présente pas de différence avec le référentiel publié par l'IASB. Le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne est disponible sur le site internet :

<http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.htm#adopted-commission>

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établisse des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

#### 1.2. ÉVOLUTION DES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS

*Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2014*

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe :

- IFRS 10, Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11, Partenariats ;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;

- IAS 28 (norme révisée), Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- IAS 27 (norme révisée), Etats financiers individuels.

#### 1.3. CONSOLIDATION

##### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société SAPMER SA détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2014.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du Groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du Groupe.

La liste des principales sociétés du groupe figure en Note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre.

#### 1.4. MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

##### Méthodes de consolidation :

La méthode utilisée est l'intégration globale Il n'y a pas de filiales sous contrôle conjoint à la clôture.

##### Méthode de conversion :

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecarts de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.

Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère aux taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	cours au 31/12/2014	cours moyen de l'exercice
roupie Mauricien (MUR)	38,4150	40,4847
dollar US (USD)	1,2141	1,3285

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nette d'effet d'impôt sur le résultat si applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Au 31 décembre 2014, le Groupe a pour monnaie fonctionnelle l'euro ; il n'y a pas d'écart de conversion dans ses comptes.

#### Ecart d'acquisition :

Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2014 le groupe n'a pas d'écart d'acquisition dans ses comptes.

### 1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation (de navires).

Le Groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 ans à 5 ans ;
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

L'utilisation du permis en exploitation comptabilisé dans les comptes a permis au premier thonier de pêcher dans l'Océan Indien. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilité du navire.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (ou de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du groupe au 1er janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ».

Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour

poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

- Agencements et aménagements : 10 à 14 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires: structure : 15 à 25 ans
- Navires: grosse réparation : 5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

#### Contrat de location financement ou location simple

Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers où le Groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation du dit bien.

Dans le cadre de l'acquisition des 3 thoniers senneurs « Franche Terre », « Manapany » et « Bernica » Le Groupe a utilisé un dispositif d'aide fiscale prévu en faveur des investissements productifs réalisés dans les départements d'outremer. Ce dispositif prévoit l'acquisition par des investisseurs privés, via des sociétés de portage, des navires en contrepartie d'avantages fiscaux. La société de portage met les navires en location pendant une durée de 15 ans.

Au terme des 5 premières années du contrat : engagement de la Sapmer de racheter les navires moyennant un prix égal au capital restant dû sur le crédit-vendeur et engagement par les investisseurs de vendre leurs parts dans les sociétés de portage pour 1 € symbolique à la SAPMER. Le double engagement de vente et d'achat implique la classification du contrat de location en contrat de financement car dès la signature des contrats les risques et avantages inhérents à la propriété des navires sont transférés à la SAPMER.

Les apports des investisseurs sont comptabilisés en moins de la valeur brute des immobilisations. La quote-part de subvention est donc enregistrée en moins des dotations de l'année.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

## 1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilités mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le Groupe ne disposait pas de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2014.

## 1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits péchés, produits finis et encours de production sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Une provision pour dépréciation a été constituée :

- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

## 1.8. CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 1.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :

- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,
- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;
- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, afin de ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule

application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du Groupe est, pour l'exercice clos en 2014 de 33,33 %. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe est présente et génère du résultat imposable.

## 1.10. TRÉSORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découvertes bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

## 1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission. Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Par une seizième résolution à caractère extraordinaire du 12 mai 2009, l'Assemblée Générale mixte :

- a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer, en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires,
- a délégué au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités d'attribution des options et leur levée.

Par une réunion du 11 juin 2009, le Conseil d'Administration a :

- octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,
- élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

En 2014 : 24 500 options ont été levées.

En conséquence, le Conseil d'Administration du 20 mars 2015 a approuvé l'augmentation de capital et les modifications statutaires corrélatives :

- à 360 375 € prime d'émission comprise,
- par l'émission de 9 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 €, au prix de 14,25 €.
- par l'émission de 15 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 € au prix de 15 €.
- soit avec une prime d'émission de 13,45 € pour les levées simples
- soit avec une prime d'émission de 14,20 € pour les levées dirigeant et pour la porter de 6 355 082 € à 6 695 857 €,
- portant le capital nominal à 2 798 878,40 € pour 3 498 598 actions.

## 1.12. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

## 1.13. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti.

Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à 12 mois après la date de clôture annuelle.

La Société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financés et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17 M€ a été contracté en 2012, les convenants suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

*Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraîne pas d'exigibilité anticipée.*

Un emprunt de 13 M€ a été contracté en 2012, les convenants suivants ont été définis :

- le ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres consolidés doit être inférieur à 2.3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

*Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.*

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A noter dans le contexte économique actuel que la Société n'a pas atteint ses objectifs sur les ratios « Gearing (dettes nettes sur capitaux propres) » et « Leverage (dettes nettes sur EBITDA) ». Selon IAS 1, cette rupture de covenant a entraîné la déclassification de 11,2 M€ en passif courant.

Le ratio de dette nette consolidée sur les capitaux propres représente :

En milliers d' €	2014	2013
Dette nette consolidée (Note 3.6)	81 710	83 857
Capitaux propres	39 514	50 297
<b>Ratio d'endettement</b>	<b>2,07</b>	<b>1,67</b>

*La dette nette consolidée correspond au total des emprunts diminué de la trésorerie et des crédits vendeur / compte-courants classés en actifs non courants.*

## 1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

## 1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

### Engagement de retraite

Les obligations des sociétés du Groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2014 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Les paramètres retenus tiennent compte :

- d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- d'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- de l'ancienneté du personnel,
- de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,
- et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

### Plans d'options de souscription

Le Groupe attribue des options de souscription. La juste valeur des services fournis par les salariés en échange de la décote sur l'option est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'un compte de capitaux propres. Les produits reçus nets des coûts de transactions sont crédités au capital (valeur nominale) et autres réserves quand les options sont exercées.

### Participation/ intérêsement et primes attribuées aux salariés

Le Groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intérêsement et participation suivant des formules de calcul tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

## 1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts. Ces instruments financiers sont évalués en fonction du marché (« Mark to Market ») à chaque arrêté comptable, à leur juste valeur.

La valeur de marché, comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre, est une indication instantanée calculée à partir des anticipations sur l'évolution future des marchés et est en conséquence susceptible d'évoluer, favorablement ou défavorablement, en fonction des mouvements des marchés.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme (excepté le risque de change).

La part « efficace » de l'instrument financier dérivé est enregistrée dans les capitaux propres, la part « non efficace » en résultat.

## 1.17. MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe dispose des catégories d'instruments dilutifs suivantes : des options de souscription d'actions.

## 1.18. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

### Jugements

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe décrites ci-dessus, la Direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations. Lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

### *Provision pour autres passifs*

La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

### Utilisation d'estimations

Le Groupe fait des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont :

- La détermination de la juste valeur des instruments financiers (couvertures de taux d'intérêts) ;
- Les impôts différés.

Le contexte actuel de crise économique rend l'appréhension des perspectives économiques et financières plus complexe. C'est dans

ce contexte de crise que le groupe a réalisé ses estimations et appréciations en toute rigueur et au mieux de sa connaissance.

### Continuité d'exploitation

Du fait des opérations de financement conclues avec succès et des mesures mises en œuvre pour suivre et contrôler les variations de besoins en fond de roulement et malgré le montant significatif de dette additionnelle nécessaire pour financer les investissements au cours de ces dernières années, le groupe a su maîtriser sa position à court terme en termes de liquidité. Selon ses attentes, en tenant compte de changements raisonnablement possible dans sa performance opérationnelle, le Groupe serait capable d'assurer la continuité de son exploitation avec son niveau d'endettement actuelle. Après examen, la Direction estime actuellement raisonnable de considérer que le Groupe a les ressources adéquates pour poursuivre son exploitation dans une future proche. Par conséquence, le Groupe continue de préparer ses états financiers consolidés sur une base de continuité d'exploitation.

## 1.19. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du Groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « **Pêcherie** » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légumes et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés),
- L'activité « **Valorisation** » qui comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés en longes, steaks,...).

## 1.20. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme « détenus en vue de la vente » lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits péchés et transformés et les prestations de stockage pour le compte de tiers.

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Activité pécherie	65 576	73 915	-11,28%
Valorisation	22 060	17 645	25,02%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>87 636</b>	<b>91 560</b>	<b>-4,29%</b>

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Japon	17 755	17 055	4,10%
Asie	32 690	32 367	1,00%
Réunion & Maurice	8 864	13 377	-33,74%
Amérique du Nord	7 424	5 359	38,53%
Métropole et CEE	16 022	10 371	54,49%
Autres	4 881	13 031	-62,54%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>87 636</b>	<b>91 560</b>	<b>-4,29%</b>

Les autres produits de l'activité comprennent :

- les prestations de gestion des navires, les remboursements d'assurance et autres produits divers.

### 2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Transport sur vente	4 096	2 980	37,45%
Locations	2 127	2 649	-19,71%
Primes d'assurance	1 326	1 596	-16,92%
Autres charges d'exploitation	12 449	8 554	45,54%
Déplacements et missions	2 197	2 233	-1,61%
Variation des provisions d'exploitation		478	-100,00%
<b>Total Autres achats et charges externes</b>	<b>22 195</b>	<b>18 491</b>	<b>20,03%</b>

### 2.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Effectif	2014	2013	Variation en %
Officiers	109	102	6,86%
Matelots	341	340	0,29%
<b>Total Mer</b>	<b>450</b>	<b>442</b>	<b>1,81%</b>
Cadres et assimilés	14	13	7,69%
Employés	26	26	0,00%
Ouvriers	24	26	-7,69%
<b>Total Terre</b>	<b>64</b>	<b>65</b>	<b>-1,54%</b>
<b>Total effectifs</b>	<b>514</b>	<b>507</b>	<b>1,38%</b>

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Salaires bruts	17 931	18 159	-1,25%
Intérimaires	2 826	2 572	9,88%
Charges non décaissables liées aux options de souscription	0	0	
Charges sociales et autres charges de personnel	2 570	2 516	2,16%
<b>Charges de personnel</b>	<b>23 328</b>	<b>23 248</b>	<b>0,34%</b>



#### Charges non décaissables liées aux options de souscription

L'Assemblée Générale des actionnaires du 12 mai 2009 a autorisé le Conseil d'Administration dans sa seizième résolution à consentir en une ou plusieurs fois des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi, au profit des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel.

Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché à la date d'octroi des options. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou régler les options en numéraire. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pendant la période est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes.

	Date d'attribution définitive	Nombre d'options de souscription	Durée moyenne des options	Prix moyen des options de souscription	Juste valeur des options
Plan 12-05-2009	01/09/2009	10 180	5,5	14,25	2,63
Plan 12-05-2009	30/06/2010	7 635	4,5	14,25	5,23
Plan 12-05-2009	30/06/2011	12 725	3,5	14,25	7,03
Plan 12-05-2009	30/06/2012	12 725	2,5	14,25	8,32
Plan 12-05-2009	30/06/2013	7 635	1,5	14,25	9,31

L'évolution du nombre d'options est la suivante :

nombre d'options	2014	2013
A l'ouverture	42 600	43 265
Options accordées (*)	0	7 635
Options exercées	-24 500	-6 800
Options expirées	0	-1 500
A la clôture	18 100	42 600

#### 2.4. RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Produits des placements financiers	100	2	5 000,00%
Charges d'intérêts	-5 358	-5 581	-3,99%
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-5 258</b>	<b>-5 579</b>	<b>-5,75%</b>
Variation des provisions financières	0	0	
Autres charges et produits financiers	-124	665	-118,62%
Résultat de change	494	-243	303,47%
<b>Résultat financier</b>	<b>-4 888</b>	<b>-5 158</b>	<b>-5,24%</b>

#### 2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

En milliers d'€	2014	2013
Courants	21	76
Différés (Note 3.15)	1 327	1 638
<b>Total</b>	<b>1 348</b>	<b>1 713</b>

Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2014	2013
Résultat consolidé avant impôts	-10 540	5 826
Charges fiscales théoriques (33,33%)	<b>-3 513</b>	<b>1 942</b>
Impact sur l'impôt	0	
Incidences des différences permanentes	375	0
Incidences des différences temporaires	0	0
Incidence de situations fiscales particulières	-48	0
Incidence des différences de taux d'imposition [E]		0
Autres	<b>4 493</b>	<b>-229</b>
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités	<b>1 348</b>	<b>1 713</b>
Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé	0	0
<b>Charge d'impôt inscrite au compte de résultat activités poursuivies</b>	<b>1 348</b>	<b>1 713</b>

## 2.6. RÉPARTITION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Activité pêcherie	4 941	12 431	-60,25%
Valorisation	-10 593	-1 314	706,16%
<b>Résultat opérationnel avant changement de périmètre</b>	<b>-5 652</b>	<b>11 117</b>	<b>-150,84%</b>
Résultat opérationnel des activités cédées	0	187	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5 652</b>	<b>10 930</b>	<b>-151,71%</b>

### 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

#### 3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>					
Valeur nette à l'ouverture	33	944	133 111	1 648	135 736
Différences de change	-13	1	12	-162	-162
Actifs non courants détenus en vue de la vente	1 267	185	0	60	1 512
Variation de périmètre		-1 211		-3 286	-4 497
Acquisitions / mise en service	-991	1 092	3 396	2 215	5 712
Cessions	0	-19	-118	-9	-146
Apport des défiscaliseurs	0	0	1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements	0	-308	-8 035	-262	-8 605
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>296</b>	<b>685</b>	<b>130 365</b>	<b>205</b>	<b>131 550</b>
<b>Valeur brute</b>					
Apport des défiscaliseurs	296	3 057	188 489	823	192 665
Dépréciation cumulée	0	0	-22 520	0	-22 520
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>296</b>	<b>685</b>	<b>130 365</b>	<b>205</b>	<b>131 550</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>					
Valeur nette à l'ouverture	296	685	130 365	205	131 551
Différences de change					0
Actifs non courants détenus en vue de la vente					0
Variation de périmètre					0
Acquisitions / mise en service	273	7	1 609	64	1 953
Cessions /Diminution	-290	0	-257	-16	-563
Apport des défiscaliseurs		0	1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-241	-8 387	-106	-8 734
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>279</b>	<b>451</b>	<b>125 329</b>	<b>150</b>	<b>126 203</b>
<b>Valeur brute</b>					
Apport des défiscaliseurs	279	3 064	189 841	871	194 055
Dépréciation cumulée			-20 521		-20 521
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>279</b>	<b>450</b>	<b>125 329</b>	<b>150</b>	<b>126 203</b>

Les biens acquis inclus ci-dessus par le biais de contrats de location financement sont de :

En milliers d'€	2014	2013
Valeur brute	92 273	92 273
Apport des défiscaliseurs	-20 521	-22 520
Dépréciation cumulée	-16 350	-12 853
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>55 402</b>	<b>56 900</b>

### 3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Permis de mise en exploitation	Autres immobilisation incorporelles	Total
Au 31 décembre 2013			
Valeur nette à l'ouverture	1 470	786	2 257
Définitions de change	0	81	81
Changement de périmètre	0	-319	-319
Acquisitions ou transfert	0	575	575
Cessions	0	0	0
Dépréciations / Amortissements	-88	-241	-329
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 382</b>	<b>882</b>	<b>2 265</b>
Valeur brute			
Amortissement cumulé	-623	-408	-1 031
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2013</b>	<b>1 377</b>	<b>888</b>	<b>2 265</b>
Au 31 décembre 2014			
Valeur nette à l'ouverture	1 377	888	2 265
Définitions de change		0	0
Variation de périmètre		0	0
Acquisitions ou transfert		87	87
Cessions		0	0
Dépréciations / Amortissements	-88	-236	-324
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 289</b>	<b>739</b>	<b>2 029</b>
Valeur brute			
Amortissement cumulé	-711	-459	-1 170
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>1 289</b>	<b>739</b>	<b>2 029</b>

### 3.3. STOCKS

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Matière Première et autres approvisionnements	5 805	5 378	7,95%
Produits Intermédiaires et Finis	10 494	11 185	-6,18%
Moins : provision pour dépréciation	-1 249	-512	143,95%
<b>Total</b>	<b>15 049</b>	<b>16 051</b>	<b>-6,24%</b>
<b>Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€</b>			
Valeur à l'ouverture	512	43	
Ecarts de conversion	0	0	
Augmentation	1 324	526	
Diminution	-587	-56	
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>1 249</b>	<b>512</b>	

Dépréciation pratiquée au regard des prix de vente du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

### 3.4. CRÉANCES CLIENTS

En milliers d'€	2014	2013	Variation en %
Créances clients brutes	17 843	15 487	15,21%
Moins : provision pour dépréciation	-260	-5	4 745,38%
<b>Total</b>	<b>17 583</b>	<b>15 482</b>	<b>13,57%</b>

L'ensemble des créances clients est dû à moins d'un an.



### 3.5. AUTRES CRÉANCES

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Avances et acomptes versés	503	389
Charges constatées d'avance	1 769	935
Autres créances d'exploitation	2 423	1 051
Moins : provision pour dépréciation	0	0
<b>Total</b>	<b>4 696</b>	<b>2 375</b>

### 3.6. DISPONIBILITÉS/ TRÉSORERIE ET DETTE NETTE

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0
Soldes bancaires	1 969	3 953
<b>Disponibilités</b>	<b>1 969</b>	<b>3 953</b>
Découverts bancaires	-454	-14
<b>Total trésorerie</b>	<b>1 515</b>	<b>3 939</b>

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dettes financières	87 798	91 878
Actif non courant	-4 119	-4 069
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 969	-3 953
<b>Dette nette</b>	<b>81 710</b>	<b>83 857</b>

Les dettes sur cessions de filiales sont des crédits vendeurs sur plusieurs années. Leur rémunération étant à un taux proche du marché, il n'est pas nécessaire effectuer de retraitement (IAS 18).

### 3.7. DETTES FINANCIÈRES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

<b>Variation des dettes financières au cours de l'exercice</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
A l'ouverture	91 864	98 537
Définitions de change		37
Intérêts courus non échus	-42	-75
Variation dettes sur participation	-67	537
Variation de périmètre		-2 882
Nouveaux emprunts	2 000	4 688
Remboursement d'emprunts	-6 411	-8 978
<b>A la clôture</b>	<b>87 344</b>	<b>91 864</b>
Découverts bancaires	454	14
<b>Total des dettes financières</b>	<b>87 798</b>	<b>91 878</b>

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Emprunts par type de taux</b>		
Taux fixe	28 561	30 474
Taux variable	56 901	59 398
<b>Avant gestion de la dette</b>		
Taux fixe	83 462	89 872
Taux variable	2 000	0
<b>Après gestion de la dette</b>		
<b>Emprunts par type de devises</b>	<b>85 462</b>	<b>89 872</b>
Euros	85 462	89 872
Autres devises	0	0
<b>Emprunts bancaire par devise</b>	<b>85 462</b>	<b>89 872</b>

### 3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2014	2013
Dettes sociales et fiscales	5 565	4 884
Autres apports financiers		0
Fournisseurs d'immobilisations		0
Produits constatés d'avance		0
Autres dettes d'exploitation	8 356	868
<b>Total</b>	<b>13 921</b>	<b>5 752</b>

### 3.9. ETAT DES ÉCHÉANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes
<b>Analyse des passifs financiers et les instruments financiers dérivés</b>				
<b>Au 31 décembre 2014</b>				
Emprunts bancaires	19 785	22 419	43 258	85 462
Dettes sur participation		972		972
Intérêts courus non échus	910			910
Découverts bancaires	454			454
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>21 149</b>	<b>23 391</b>	<b>43 258</b>	<b>87 798</b>
Autres apports financiers				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 753			14 753
Avances et acomptes reçus	81			81
Dettes fiscales, sociales	5 484			5 484
Autres dettes	8 356			8 356
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>49 823</b>	<b>23 391</b>	<b>43 258</b>	<b>116 472</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>				
Emprunts bancaires	6 409	26 272	57 191	89 872
Dettes sur participation	0	1 039	0	1 039
Intérêts courus non échus	952		0	952
Découverts bancaires	14	0	0	14
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>7 375</b>	<b>27 311</b>	<b>57 191</b>	<b>91 877</b>
Autres apports financiers	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 694	0	0	13 694
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0
Dettes fiscales, sociales	4 884	0	0	4 884
Autres dettes	868	0	0	868
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26 821</b>	<b>27 311</b>	<b>57 191</b>	<b>111 323</b>

Par courrier du 13 mars 2015, l'AFD a accepté les ratios présentés pour 2013 et 2014 et n'a pas mis en jeu la clause d'exigibilité. L'AFD a également accordé à SAPMER pour 2015 la modification du ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres inférieur à 1,8 et du ratio dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé inférieur à 5,5. Toutefois, pour être en totale conformité avec IAS 1, nous avons, au 31 décembre 2014, reclassé l'emprunt AFD en passif courant d'un montant de 11,2 M€.

### 3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
A l'ouverture	1 422	1 151
Coût des services rendus	245	126
Coût financier	45	36
Pertes et Gains actuariels	210	109
Reprise de provision	0	0
Contributions payées	0	0
<b>A la clôture</b>	<b>1 922</b>	<b>1 422</b>

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporates AA 10+ plus un marge soit un taux de 1,49 % (3,17% en 2013)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).

Le Groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants.

### 3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

<b>En milliers d'€</b>	<b>Provisions pour amendes et pénalités</b>	<b>Provisions pour litiges</b>	<b>Total</b>
Au 01/01/2013	75	96	171
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	0	3	3
Reprises (provision utilisée)	0	0	0
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>75</b>	<b>99</b>	<b>174</b>
Au 01/01/2014	75	99	174
Différences de change	0	0	0
Changement de périmètre/ Reclassement	0	0	0
Dotations aux provisions	0	213	213
Reprises (provision utilisée)	0	0	0
Reprises (provision non utilisée)	0	0	0
<b>Au 31/12/2014</b>	<b>75</b>	<b>312</b>	<b>387</b>

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges.

### 3.12. IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 33,33%.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

<b>En milliers d'€</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
A l'ouverture	-6 725	-4 120
Différences de change		0
Engagement de retraite	70	0
Impôts différés sur Instruments financiers (Etat du Résultat global)	-792	-967
Produit/ charge (Note 2.5)	-1 327	-1 638
<b>A la clôture</b>	<b>-8 774</b>	<b>-6 725</b>

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

En milliers d'€	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impôts différés Actif	0	0
Impôts différés Passif	-8 774	-6 725
<b>Total</b>	<b>-8 774</b>	<b>-6 725</b>

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du Groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

Les impôts différés actifs ayant pour origine les déficits fiscaux sont reconnus seulement pour la partie d'impôts différés imputable sur des bénéfices futurs probables. La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Elimination des marges en stocks	0	57
Activation du crédit-bail	-4 318	-3 398
Annulation des provisions réglementées	-2 556	-2 202
Retraitements de consolidation sociaux - IFRS	-4 398	-4 762
Provision pour indemnités de fin de carrière	641	474
Instruments financiers dérivés	1 800	2 552
Impact des décalages fiscaux	57	64
Déficits reportables activés	0	502
Autres	0	-12
<b>Total</b>	<b>-8 774</b>	<b>-6 725</b>



## 4. AUTRES INFORMATIONS

### 4.1. Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

#### Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2014	2013
Hypothèques maritimes	1 723	1 723
Cautions simplement hypothécaires	62 287	62 287
Hypothèques maritimes et ratios financiers	33 900	33 900
<b>Total</b>	<b>97 910</b>	<b>97 910</b>

Dans le cadre de certains financements, le Groupe a consenti une hypothèque au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts. Au 31 décembre 2014, bien que le montant total d'hypothèques enregistré auprès des administrations concernées soit indiqué ci-dessus, le montant total pouvant être appelé est limité au capital et les intérêts restant effectivement dû par le groupe, au titre des prêts garantis par ces hypothèques

#### Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers

Voir note 1.13

#### Engagements financiers

En milliers d'€	2014	2013
Engagements donnés (avals, cautions)	75	75
Engagements réciproques (rachat du navire et/ou parts des sociétés de portage) à l'issu de la période de défiscalisation	41 524	41 524
Engagements donnés - Caution SAPMER SA sur emprunt TPSIO	2 250	2 250
Engagements reçus - ligne de crédit	3 500	3 500

#### Fondations des mers australes

Dans le cadre de la création de la « Fondation des mers australes » le Groupe SAPMER a versé 175 K€ sur une durée de 5 ans. Ce montant est cautionné par une banque.

#### Réunion Ecoex SAS

Le Groupe SAPMER, à la création de la SAS Réunion Ecoex, a participé à hauteur de 140 k€ au capital de cette SAS dont l'objet social est la recherche et développement dans le domaine de l'éco-extraction.

#### Autres obligations contractuels

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2014 :

en milliers d'€	Total	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Autres obligations contractuelles</b>				
Contrats de location simple *	10 260	2 652	7 608	0
Bâtiments	10 260	2 652	7 608	0
Paiement des intérêts sur emprunts	12 491	1 737	5 801	4 953
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>22 751</b>	<b>4 389</b>	<b>13 409</b>	<b>4 953</b>

\* Les contrats de location simple correspondent à la somme non actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

#### Autres engagements :

A la connaissance du Groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

### 4.2. Résultat net par action

	2014	2013
Résultat net	-11 887	4 113
<b>Actions Existantes</b>		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 498 598	3 474 098
Résultat net par action (en €)	-3,40	1,18
<b>Dilué</b>		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 516 698	3 516 698
Résultat net par action (en €)	-3,38	1,17

#### 4.3. Evénements post-clôture

Une renégociation des termes du contrat d'emprunt conclu avec l'AFD a permis, en date du 13 mars 2015, d'obtenir l'accord de cet organisme sur les points suivants :

- acceptation des ratios financiers présentés à la clôture des exercices 2013 et 2014,
- modification pour 2015 du ratio « Dette nette consolidée / Capitaux propres » fixé à un niveau inférieur à 1,8 et du ratio « Dette nette consolidée / EBITDA consolidé » fixé à un niveau inférieur à 5,5.

Cela permettra le reclassement de la dette AFD en «Passifs financiers non courants» à plus d'un an d'échéance lors du prochain arrêté comptable ; l'impact se traduira par un accroissement des «Dettes à plus d'un an» et à une réduction des « Dettes à moins d'un an » pour un montant 11,2 M€.

Il n'y a pas d'autre évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2014, ou influencer leur lecture.

#### 4.4. Opérations entre parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société SAPMER HOLDING PTE. LTD elle-même détenue à plus de 90% par JACCAR HOLDINGS SA. SAPMER HOLDING PTE. LTD détient au 31 décembre 2014, 89,21 % des actions de la société SAPMER SA.

Les opérations entre la Société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Les transactions avec des sociétés détenant des actions SAPMER SA comme SAPMER HOLDING PTE. LTD, les filiales mauriciennes de SAPMER HOLDING ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2014	2013
<b>Compte de résultat</b>		
Prestations de services de support facturés par SAPMER SA	291	
Autres produits	102	1 197
Produits financiers	61	0
Approvisionnements	-205	0
Loyers	-19	-21
Prestations de services de support facturés par des parties liées	-6 730	-696
Charges financières	-30	0
<b>Bilan</b>		
Acompte sur immobilisation pour la construction de bateaux	0	0
Créances clients dues par des parties liées	251	1 020
Comptes courants due par des parties liées	6 273	4 102
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	753	0
Comptes courants due à des parties liées	7 117	0

#### 4.5 Rémunération des membres des organes de direction

La rémunération des principaux dirigeants au cours des exercices se décompose comme suit :

En milliers d'€	2014	2013
Les avantages du personnel à court terme	360	520
Les avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
<b>Rémunérations versées</b>	<b>360</b>	<b>520</b>

Les dirigeants sont les membres du Comité Opérationnel qui compte 2 membres.

#### 4.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes se ventilent comme suit :

En milliers d'€	2014	2013
Euraudit, Cabinet Rousseau Consultants - 69 Lyon	37	77
HDM Conseil et Audit - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	47	42
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>119</b>



## 5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 5.1 Périmètre de consolidation

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA (*)	La Réunion	Mère	intégration globale
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS (*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) (*)	La Réunion	100%	intégration globale
SOPARMA SAS (*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL (*)	La Réunion	99,6%	intégration globale

# CHAPITRE 3

## COMPTE ANNUELS

46 → Bilan

48 → Compte de résultat

50 → Annexes aux comptes annuels

Les comptes de la société SAPMER SA ne donnent qu'une image partielle de la situation financière du Groupe SAPMER. Celle-ci est décrite dans la partie "comptes consolidés" du présent rapport.

Les informations présentées relatives à SAPMER SA ne regroupent donc que les données les plus significatives et les plus utiles au lecteur, résumées sur la base des comptes de la société-mère.

Les autres éléments des comptes individuels ne contiennent pas d'éléments supplémentaires de nature à éclairer le jugement de l'investisseur.

En revanche, le rapport général des commissaires aux comptes ci-annexé concerne l'ensemble des comptes individuels.

Les états financiers complets, incluant l'annexe, sont disponibles sur simple demande auprès de la Société :

Département Communication - Groupe SAPMER SA - Darse de Pêche - 97823 Le Port - La Réunion

Tél. +262 2 62 42 02 73 - E.mail : [communication@sapmer.com](mailto:communication@sapmer.com) et sur notre site internet : [www.sapmer.com](http://www.sapmer.com) sous la rubrique Espace Actionnaires/Documentations/Rapports financiers.



**BILAN ACTIF**

 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014

<b>En K€</b>	<b>BRUT</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net (31/12/2014)</b>	<b>Net (31/12/2013)</b>
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 199	464	735	882
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 000	711	1 289	1 377
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>3 199</b>	<b>1 175</b>	<b>2 024</b>	<b>2 259</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 977	2 526	451	686
Installations techniques, matériel et outillage industriel	74 088	20 573	53 515	55 312
Autres immobilisations corporelles	573	471	102	172
Immobilisations en cours	263		263	183
Avances et acomptes			0	100
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>77 901</b>	<b>23 570</b>	<b>54 331</b>	<b>56 453</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	649		649	509
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts	2 225		2 225	3 066
Autres immobilisations financières	44 423		44 423	48 406
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>47 298</b>		<b>47 298</b>	<b>51 982</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>128 398</b>	<b>24 745</b>	<b>103 653</b>	<b>110 694</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 752		5 752	4 538
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	10 046	1 919	8 127	9 451
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours</b>	<b>15 798</b>	<b>1 919</b>	<b>13 879</b>	<b>13 989</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	478		478	367
Créances clients et comptes rattachés	12 399	261	12 138	14 462
Autres créances	6 545		6 545	4 379
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances</b>	<b>19 422</b>	<b>261</b>	<b>19 161</b>	<b>19 208</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 311		1 311	2 686
Charges constatées d'avance	3 417		3 417	3 251
<b>TOTAL disponibilités et divers</b>	<b>4 728</b>		<b>4 728</b>	<b>5 937</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>39 948</b>	<b>2 180</b>	<b>37 768</b>	<b>39 134</b>
Ecart de conversion actif	122		122	143
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>168 468</b>	<b>26 925</b>	<b>141 543</b>	<b>149 971</b>

## BILAN PASSIF

1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014

En K€		31/12/2014	31/12/2013
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	2 799	2 779
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...		6 762	6 421
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		278	277
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		894	894
Report à nouveau		13 590	12 751
Résultat de l'exercice		-15 329	1 539
	<b>TOTAL situation nette</b>	<b>8 994</b>	<b>24 662</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0	0
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		3 472	2 674
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 466</b>	<b>27 336</b>
Provisions pour risques		509	318
Provisions pour charges		1 763	1 815
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 272</b>	<b>2 133</b>
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		86 819	90 831
Emprunts et dettes financières divers		20 509	11 091
	<b>TOTAL dettes financières</b>	<b>107 328</b>	<b>101 922</b>
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		81	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 387	12 886
Dettes fiscales et sociales		4 004	3 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		677	1 901
	<b>TOTAL dettes diverses</b>	<b>19 149</b>	<b>18 544</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
	<b>DETTES</b>	<b>126 477</b>	<b>120 466</b>
Ecarts de conversion passif		328	36
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>141 543</b>	<b>149 971</b>



## COMpte DE RÉSULTAT (1<sup>ERE</sup> PARTIE)

1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014

En K€	France	EXPORT	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 876	62 045	63 921	70 998
Production vendue de services	2 002	3 863	5 865	3 194
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 878</b>	<b>65 908</b>	<b>69 786</b>	<b>74 192</b>
Production stockée			8	1 443
Production immobilisée			0	100
Subventions d'exploitation			137	1 071
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 547	1 543
Autres produits			1 980	3 443
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>73 458</b>	<b>81 792</b>
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			25 176	22 382
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-781	998
Autres achats et charges externes			33 662	31 779
<b>TOTAL charges externes</b>			<b>58 057</b>	<b>55 159</b>
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 019	2 867
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			19 043	16 782
Charges sociales			2 180	2 088
<b>TOTAL charges de personnel</b>			<b>21 223</b>	<b>18 870</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 575	3 074
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 180	593
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 011	968
<b>TOTAL dotations d'exploitation</b>			<b>6 766</b>	<b>4 635</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 277	2 328
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>91 342</b>	<b>83 859</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-17 884</b>	<b>-2 067</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT (2<sup>ÈME</sup> PARTIE)

1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014

En K€	31/12/2014	31/12/2013	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-17 884	-2 067
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	251	
Perte supportée ou bénéfice transféré	338	218	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	82	44	
Autres intérêts et produits assimilés	5 284	5 253	
Reprises sur provisions et transferts de charges	143	66	
Différences positives de change	612	450	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL produits financiers</b>	<b>6 121</b>	<b>5 813</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions	122	143	
Intérêts et charges assimilées	5 447	5 644	
Différences négatives de change	541	547	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL charges financières</b>	<b>6 110</b>	<b>6 334</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>11</b>	<b>-521</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-18 211</b>	<b>-2 555</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25	2 494	
Reprises sur provisions et transferts de charges	39	43	
<b>TOTAL produits exceptionnels</b>	<b>64</b>	<b>2 537</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	18	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30	545	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	823	837	
<b>TOTAL charges exceptionnelles</b>	<b>893</b>	<b>1 400</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-829</b>	<b>1 137</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	-4	
Impôts sur les bénéfices	-3 711	-2 953	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>79 644</b>	<b>90 393</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>94 973</b>	<b>88 854</b>	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>-15 329</b>	<b>1 539</b>	

---

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice clôturé au 31/12/2014 présente un montant total au bilan de 141 543 K€ et dégage une perte de 15 329 K€.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Dépôt de marque : 10 ans
- Logiciels : 1 an à 5 ans
- Permis de mise en exploitation : 22 ans

#### 1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions : 10 à 14 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires : 15 à 25 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

#### 1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont essentiellement constituées :

- de crédits vendeurs consentis aux sociétés de défiscalisation pour trois thoniers dont le solde apparaît au bilan pour la somme de 40 064 K€ ;
- du prêt à sa filiale SOPARMA dans le cadre du rachat d'actions à 100% de sa filiale Armas-Pêche en 2007. Le montant remboursé en 2014 est de 842 K€ et le solde au bilan est de 2 225 K€.
- du crédit vendeur consenti à SAPMER HOLDING suite à la cession de MER DES MASCAREIGNES en 2013 dont le solde au bilan est de 2 387 K€.
- d'une avance financière en compte courant consentie à SAPMER HOLDING suite à la cession de TPSIO en 2013 pour un montant au bilan de 1 732 K€.

#### 1.4 STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil. Ils apparaissent au bilan pour un montant de 5 752 K€.

Les stocks de produit apparaissent au bilan pour un montant de 10 046 K€. Ils sont constitués des stocks de produits pêchés, produits finis et encours de production. Ils sont valorisés à partir du coût de production de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- ✓ chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- ✓ en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

Une dépréciation de 1 919 K€ a été constatée en 2014.

## 1.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le poste « autres créances » est essentiellement constitué de comptes courants générés par des écritures d'intégration fiscale pour un montant de 3 708 K€ et des comptes courants des sociétés mauriciennes filiales de SAPMER HOLDING pour un montant de 2 096 K€.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 1.6 CAPITAL

Par une réunion du 11 juin 2009, le conseil d'administration a :

- ✓ octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,
- ✓ élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

En 2014 : 24 500 options ont été levées.

En conséquence, le conseil d'administration du 20 mars 2015 a approuvé l'augmentation de capital et les modifications statutaires corrélatives :

- ✓ à 360 375 € prime d'émission comprise,
- ✓ par l'émission de 9 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 €, au prix de 14,25 €,
- ✓ par l'émission de 15 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 €, au prix de 15 €,
- ✓ soit avec une prime d'émission de 13,45 € pour les levées simples,
- ✓ soit avec une prime d'émission de 14,20 € pour les levées dirigeant.

La prime d'émission passe de 6 355 082 € en 2013 à 6 695 857 € en 2014 portant le capital social à 3 498 598 actions pour 2 798 878,40 €.

## 1.7 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Des amortissements dérogatoires sont comptabilisés annuellement pour constater l'écart entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal (amortissement de la valeur résiduelle des navires). Le montant total cumulé au bilan est de 3 472 K€. La contrepartie de ces provisions réglementées a été constatée en charges exceptionnelles : 823 K€ ont été comptabilisés en 2014.

## 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour grosse réparation est constituée sur 5 ans (visite quinquennale pour la reclassification des navires) pour un montant total cumulé de 1 763 K€.

Une provision pour pertes de change a été constituée pour 122 K€.

La provision pour litige social a augmenté de 213 K€ pour un montant au bilan de 312 K€.

Une provision pour autres risques et charges est toujours au bilan pour 75 K€.

## 1.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Pour financer ses 3 premiers thoniers, SAPMER a eu recours à un pool bancaire pour 75 000 K€. Au cours de 2012, deux nouveaux emprunts ont été contractés pour le financement des deux nouveaux thoniers, Dolomieu et Belouve pour un montant de 30 000 K€. Sur ces emprunts, 5 926 K€ ont été remboursés sur le principal en 2014.

Afin de financer l'arrêt technique du caseyeur Austral, un emprunt de 1 500 K€ a été contracté en 2013, remboursable sur 3 ans.



Par courrier du 13 mars 2015, l'AFD a accepté les ratios présentés pour 2013 et 2014 et n'a pas mis en jeu la clause d'exigibilité. L'AFD a également accordé à SAPMER pour 2015 la modification du ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres inférieur à 1,8 et du ratio dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé inférieur à 5,5. Toutefois, pour être en totale conformité avec IAS 1, nous avons, au 31 décembre 2014, reclassé l'emprunt AFD en passif courant d'un montant de 11,2 M€.

Afin de réduire son exposition aux risques de marché liés aux variations de taux d'intérêts, SAPMER utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir la totalité de sa dette.

La couverture consiste à échanger un taux variable contre un taux fixe. Dans le cadre de cette couverture ainsi mise en place, les produits et charges sur les instruments dérivés sont comptabilisés en résultat financier et viennent compenser les charges et les produits des éléments couverts. En fin d'exercice, la juste valeur de ces instruments financiers a été estimée à 5 402 K€ (perte latente).

Une convention de trésorerie a été signée entre SAPMER et ses filiales ARMAS-PECHE et LES ARMEMENTS REUNIONNAIS. Le montant en compte courant à la fin de l'exercice s'élève à 12 910 K€

Une convention de trésorerie a été signée entre SAPMER et SAPMER HOLDING. Le montant en compte courant à la fin de l'exercice s'élève à 4 854 K€

#### 1.10 OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les produits et créances en devises qui ont fait l'objet d'une couverture figurent au bilan à un cours négocié.

Les disponibilités en devises figurent au bilan au cours de clôture.

## 2. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

SAPMER a opté pour le régime d'intégration fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : le groupe est constitué de SAPMER et de quatre filiales : ARMENT SAPMER DISTRIBUTION, LES ARMEMENTS REUNIONNAIS, SOPARMA et ARMAS-PECHE. Cette convention a été reconduite pour 5 ans. Il n'y a pas de charge d'impôts constatée en 2014.

SAPMER a versé 30 K€ en jetons de présence.

SAPMER, à la création de la SAS Réunion Ecoex, a participé à hauteur de 140 K€ au capital de cette SAS dont l'objet social est la recherche et développement dans le domaine de l'éco-extraction.

SAPMER est consolidée par intégration globale au sein du groupe SAPMER HOLDING, ce dernier est consolidé au Jaccar Holdings Luxembourg par intégration globale.

## 3. ÉVÉNEMENT DE L'EXERCICE

L'action de la Société SAPMER cotée sur le marché Alternext de Euronext Paris a clôturé au 31/12/2014 à 15,48 €.

## 4. ÉVÉNEMENT POST CLÔTURE

Une renégociation des termes du contrat d'emprunt conclu avec l'AFD a permis, en date du 13 mars 2015, d'obtenir l'accord de cet organisme sur les points suivants :

- acceptation des ratios financiers présentés à la clôture des exercices 2013 et 2014,
- modification pour 2015 du ratio « Dette nette consolidée / Capitaux propres » fixé à un niveau inférieur à 1,8, et du ratio « Dette nette consolidée / EBITDA consolidé » fixé à un niveau inférieur à 5,5.

Cela permettra le reclassement de la dette AFD en « Passifs financiers non courants » à plus d'un an d'échéance lors du prochain arrêté comptable ; l'impact se traduira par un accroissement des « Dettes à plus d'un an » et à une réduction des « Dettes à moins d'un an » pour un montant 11,2 M€.

Il n'y a pas d'autre événement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2014, ou influencer leur lecture.

# CHAPITRE 4

## RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

54 → Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

56 → Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

58 → Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées





---

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

### Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

=====

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **SAPMER S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier difficile qui persiste, rendant particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.5 de l'annexe expose les modalités de consolidation des sociétés servant de véhicule au financement des trois premiers thoniers senneurs. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthode comptable retenue.
- Le groupe a souscrit des contrats de swaps de taux d'intérêt sur une partie de ses emprunts bancaires, qui ont été valorisés à la clôture à leur juste valeur (note 1.16 de l'annexe) ; sur la base des études réalisées, nous avons vérifié le traitement comptable de ces contrats.
- L'annexe en note 3.9 mentionne le classement d'une dette à long terme de 11,2 M€ en « Passifs financiers courants » en raison d'un défaut de respect des covenants stipulés au contrat d'emprunt : nous avons analysé et validé la position retenue par le Groupe.

---

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 27 avril 2015

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Conseil et Audit HDM**  
Membre de *BDO International*

Jocelyne ATIVE,  
Associée.

**EurAAudit C.R.C.**  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc ROUSSEAU,  
Associé.



---

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

### Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

=====

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SAPMER, S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone Euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et d'une crise de liquidités qui rendent difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe précise les modalités d'amortissement des immobilisations : nous avons en particulier apprécié la pertinence des modes et des durées retenus, et vérifié leur correcte application pour la détermination des dotations de l'exercice ;
- l'annexe fait état des provisions pour risques et charges dotées à la clôture de l'exercice 2014 : nous avons plus particulièrement apprécié l'opportunité et l'évaluation desdites provisions, notamment pour celles d'entre elles afférentes aux dépenses de révision périodique des unités navales composant la flotte ;
- l'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks présentés à l'actif du bilan : nous avons analysé les méthodes retenues par votre société, de même que leur application à la clôture, pour évaluer les coûts d'entrée des biens en stocks, ainsi que celles mises en œuvre concernant les dépréciations dotées, le cas échéant, afin de ramener leur valeur comptable à leur valeur de réalisation ;
- l'annexe mentionne le classement d'une dette à long terme de 11,2 M€ en « Dettes à moins d'un an d'échéance » en raison d'un défaut de respect des covenants stipulés au contrat d'emprunt : nous avons analysé et validé la position retenue par la société.

---

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 27 avril 2015

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**Conseil et Audit HDM**  
Membre de *BDO International*

Jocelyne ATIVE,  
Associée.

**EurAAudit C.R.C.**  
**Cabinet Rousseau Consultants**

Jean-Marc ROUSSEAU,  
Associé.



## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

### Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

=====

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

##### ➤ Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **Avec la société SAPMER PREMIUM SEAPRODUCTS**

##### **Première convention**

**Nature et objet :** Prestations commerciales et logistiques réalisées au profit de votre société par la société de droit mauricien S.P.S. La convention a été conclue pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Administrateur intéressé :** Monsieur Yannick Lauri.

**Date d'autorisation :** Conseil d'administration du 10 mars 2014.

**Modalités d'application :** La convention prévoit, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- pour les prestations commerciales, le versement, par votre société à la société S.P.S., d'une commission égale à 3 % du chiffre d'affaires réalisé par votre société avec des clients externes au groupe,
- pour les prestations logistiques, la facturation à votre société d'une prestation de services, calculée sur la base des coûts réels majorés d'une marge de 5 %.

En exécution de cette convention, figure dans les charges de votre société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, une somme globale hors taxes de 2 521 999 euros.

##### **Deuxième convention**

**Nature et objet :** Convention de licence non exclusive d'utilisation de la marque SAPMER concédée par votre société à la société S.P.S., et conclue pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Administrateur intéressé :** Monsieur Yannick Lauri.

**Date d'autorisation :** Conseil d'administration du 10 mars 2014.

**Modalités d'application :** La convention prévoit, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le versement d'une redevance d'utilisation non exclusive de marque dont le taux a été fixé à :

- 0,5 % du chiffre d'affaires des produits bruts et valorisés et/ ou semi valorisés vendus par S.P.S. sans aucune référence à SAPMER,
- 1,5 % du chiffre d'affaires des produits bruts et valorisés et/ ou semi valorisés vendus par S.P.S. avec une référence à SAPMER,
- 3,0 % du chiffre d'affaires des produits vendus par S.P.S. sous emballage et marque SAPMER.

En exécution de cette convention, votre société a facturé et enregistré dans ses produits d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2014 une somme hors taxes de 71 515,44 euros (soit 86 628,90 USD).

#### **Avec la société SAPMER HOLDING Pte**

**Nature et objet :** Convention de licence non exclusive d'utilisation de la marque SAPMER concédée par votre société à la société S.P.S., et conclue pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Administrateurs intéressés :** Messieurs Jacques de Chateauvieux, Yannick Lauri et Xavier Thiéblin.

**Date d'autorisation :** Conseil d'administration du 10 mars 2014.

**Modalités d'application :** La convention prévoit, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le versement d'une redevance d'utilisation non exclusive de marque d'un montant forfaitaire annuel de 30 000 euros hors taxes.

#### ➤ Conventions autorisées depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée depuis la clôture de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### **CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

#### ➤ Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Avec la société SAPMER HOLDING Pte**

**Nature et objet :** Crédit-vendeur sur cession de titres de participation et sur cession de créance, consenti par votre société à sa société mère, concernant les filiales Mer des Mascareignes (MDM), Tuna Processing Services Indian Ocean (TPSIO).

**Modalités d'application sur l'exercice :** La cession des titres MDM est intervenue, en date du 31 décembre 2013, au prix de 2 350 000 euros pour MDM (évaluation à dire d'expert).

La cession des titres MDM fut consentie moyennant un crédit-vendeur rémunéré au taux Euribor 1 an majoré de 1 %, à échéance au 31 décembre 2018. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, une somme de 37 073,85 euros a été reconnue dans les produits financiers de votre société.

La cession des titres TPSIO a été accompagnée d'une cession, par votre société à sa société mère, de la créance qu'elle détenait sur la société TPSIO, pour une somme de 1 718 972 euros. Le règlement de cette cession a été opéré par inscription du prix de cession au débit du compte courant Sapmer Holding Pte ouvert dans les livres de votre société, cette somme devant être rémunérée au taux Euribor 3 mois majoré de 0,60 %. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, une somme de 13 440,36 euros a été reconnue dans les produits financiers de votre société.



---

**Avec la société INDIAN OCEAN SHIP MANAGEMENT SERVICES (IOSMS)**

**Nature et objet** : Mise à disposition par votre société d'équipages de marins au profit de la société IOSMS.

**Modalités d'application sur l'exercice** : Le montant des prestations facturées par votre société à IOSMS ressort à 3 150 751 euros pour l'exercice 2014.

**Avec la société TUNA PROCESSING SERVICES INDIAN OCEAN**

**Nature et objet** : Caution rémunérée accordée à la banque BARCLAYS pour le compte de la société TPS OI, d'un montant nominal de 2 250 K€, en garantie d'un prêt contracté par cette dernière pour la construction d'une usine de traitement de thons.

**Modalités d'application sur l'exercice** : Le contrat d'emprunt a été signé au mois de décembre 2012, et l'acte de caution a été signé le 4 janvier 2013 ; le produit financier afférent à la rémunération de cette caution s'établit à 10 400,54 euros pour l'année 2014.

**Avec la société AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

**Nature et objet** : Emprunt long terme souscrit pour les besoins de financement du thonier senneur BELOUVE.

**Modalités d'application sur l'exercice** : Le contrat d'emprunt a été signé le 19 septembre 2012, pour un montant nominal de 13 000 000 euros. Le taux d'intérêt fixe annuel s'élève à 5,45 %. Le montant de la charge financière se rapportant à cet emprunt ressort à 656 411 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

**Avec la société JACCAR HOLDINGS**

**Nature et objet** : Facturation de prestations de services, de conseils et d'assistance envers votre société.

**Modalités d'application sur l'exercice** : Votre société a constaté une charge de 107 579 euros hors taxes au titre de l'exercice 2014, dont :

- 20 067 euros au titre des loyers de son bureau parisien,
- 87 512 euros au titre des prestations de direction.

**Avec la société SOPARMA, S.A.S.**

**Nature et objet** : Avance financière en compte courant consentie par votre société à la société SOPARMA, S.A.S., d'un montant de 6 530 000 euros.

**Modalités d'application sur l'exercice** : Cette avance est rémunérée au taux Euribor 3 mois, majoré de 0,6 point. Le produit financier enregistré au titre de l'exercice 2014 ressort à 20 748 euros. Le solde de cette avance s'établit à 2 224 787 euros au 31 décembre 2014.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 27 avril 2015

**Les Commissaires aux Comptes**

**Conseil et Audit HDM**  
Membre de BDO International

Jocelyne ATIVE,  
Associée.

**EurAAudit C.R.C.**  
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc ROUSSEAU,  
Associé.

# CHAPITRE 5

PROJETS DE RÉSOLUTIONS PROPOSÉES  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 30 JUIN 2015



---

## Texte des projets de résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 30 juin 2015

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### Comptes sociaux

« L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 lesquels font apparaître une perte de 15 328 775 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts. »

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

#### Affectation du résultat

Le conseil propose d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 15 328 775 euros de la façon suivante :

Affectation en autres réserves : - 893 937 euros  
Solde des autres réserves après affectation : 0

Report à nouveau : + 13 589 794 euros  
Affectation en RAN : - 14 434 838 euros  
Solde du report à nouveau après affectation : - 845 044 euros

Il ne sera pas distribué de dividendes.

#### Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2013	699 520 €	699 520 €	Sans objet
31/12/2012	1 734 000 €	1 734 000 €	Sans objet
31/12/2011	1 386 919 €	1 386 919 €	Sans objet

### TROISIÈME RÉSOLUTION

#### Comptes consolidés

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 87,6 M€ et une perte de 11,9 M€.»

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

#### Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des

---

conventions nouvelles qui y sont mentionnées ; les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

### Ratification de la nomination d'Administrateur par Cooptation

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la nomination de M. Adrien Marie Gaston Robert DE CHOMEREAU de SAINT-ANDRE comme administrateur de la société par cooptation par une décision du Conseil D'administration en date du 17.12.2014, décide de ratifier cette nomination.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

### Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

### Le Conseil d'Administration



## Notes









SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL SOCIAL DE 2 798 878, 40 €  
DARSE DE PÊCHE - B.P. 2012 - 97823 LE PORT - LA RÉUNION  
TÉLÉPHONE : +262 2 62 42 02 73  
TÉLÉCOPIE : +262 2 62 42 03 85  
350.434.494 RCS SAINT-DENIS

[www.sapmer.com](http://www.sapmer.com)